



ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022

Sommaire

Chiffres clés et faits marquants de l'exercice	3
CHIFFRES CLÉS	3
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	3
ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	4
États financiers consolidés	5
Notes annexes aux états financiers consolidés	11
NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES	11
NOTE 2 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	12
NOTE 3 - INFORMATION SECTORIELLE	14
NOTE 4 - DONNÉES OPÉRATIONNELLES	16
NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	24
NOTE 6 - PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES	28
NOTE 7 - AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS	32
NOTE 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	34
NOTE 9 - PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	41
NOTE 10 - INSTRUMENTS FINANCIERS, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT	44
NOTE 11 - IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	52
NOTE 12 - CAPITAUX PROPRES, DIVIDENDES ET RÉSULTAT PAR ACTION	55
NOTE 13 - RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	56
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022	57

Chiffres clés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	4 112	114 574	84 300
Résultats des co-entreprises	62	1 887	1 185
EBITDA		50 076	36 269
Résultat opérationnel récurrent		41 640	27 254
Coût de l'endettement financier net	10 15	(2 286)	(2 223)
Résultat net de la période - part du Groupe		28 185	16 326
Capitaux propres consolidés - part du Groupe		108 052	86 200
Endettement financier net		50 945	45 076
Investissements opérationnels		(20 011)	(13 135)
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	123	338,41	193,96
Dividende par action (en dirhams)	122	98,50	61,85

Faits marquants de la période

- **Acquisition de Koch Ag & Energy Solutions d'une participation de 50% dans le capital de Jorf Fertilizers Company III**

En juin 2022, le Groupe OCP et Koch Ag & Energy Solutions (KAES), fournisseur mondial de solutions à valeur ajoutée pour les marchés de l'agriculture, de l'énergie et de la chimie, ont finalisé, l'acquisition par KAES, à travers une filiale, d'une participation de 50 % dans le capital de Jorf Fertilizers Company III (JFC III) auprès d'OCP, créant ainsi une joint-venture détenue à parts égales par les deux sociétés. La joint-venture née de cette acquisition s'appuiera sur le réseau de clients et les capacités logistiques du groupe OCP et de KAES dans le but de renforcer et d'enrichir l'offre d'engrais phosphatés dans le monde.

Parallèlement au contrat de cession, des contrats commerciaux ont été signés entre les deux parties où OCP S.A. sera la plus exposée aux rendements variables de l'activité de la JFC 3.

Ainsi et conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, cette entité reste contrôlée par OCP S.A. Par ailleurs, le contrat de cession prévoit des engagements donnés à KAES, sous forme de clauses de garantie de passif.

À cet effet, OCP ne prévoit pas d'impacts significatifs sur ses comptes au 31 décembre 2022.

- **Impact de la guerre dans la région d'Ukraine sur le Groupe OCP**

Dans le contexte actuel de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le marché de l'ammoniaque a connu une période difficile qui a causé l'arrêt des exportations russes et ukrainiennes depuis les ports de la mer Noire, ce qui a privé le Trade mondial de plus de 15 % de l'offre.

Ceci étant, le Groupe OCP a réagi dès l'interruption des exportations russes en mars en assurant l'approvisionnement des volumes depuis différentes sources (l'Égypte, La Lybie, l'Argentine, le Moyen-Orient, l'Indonésie...), diversifiant ainsi ses fournisseurs d'ammoniaque.

Par ailleurs, Il est à noter que le marché de l'ammoniaque est un marché régionalisé de par le coût élevé de la logistique. De ce fait, la localisation géographique avantageuse du Maroc a permis au Groupe d'être bien situé par rapport aux principaux exportateurs mondiaux d'ammoniaque.

• Programme d'investissement

Lancement d'un programme d'investissement pour la période 2023-2027 portant sur une enveloppe de 130 milliards de dirhams.

Ce programme vise l'accroissement des capacités de production d'engrais tout en s'engageant à atteindre la neutralité carbone avant 2040 avec :

- L'augmentation des capacités de production de 12 millions de tonnes d'engrais actuellement à 20 millions de tonnes en 2027.
- L'extension des capacités minières pour passer de 44 millions de tonnes de roche actuellement à 77 millions de tonnes en 2027.
- L'alimentation de l'ensemble des unités industrielles en énergie verte d'ici 2027 pour permettre à OCP une autonomie en matière d'approvisionnement en ammoniacque vert et en énergies renouvelables.
- 100% d'eau non conventionnelle dès 2024 afin de répondre aussi bien aux besoins du Groupe qu'à l'alimentation en eau potable et d'irrigation des zones riveraines de nos sites.

• Don d'engrais au profit du continent africain

Dans le contexte d'insécurité alimentaire induit par les effets du conflit Russo-Ukrainien et les effets de la crise Covid, le Groupe OCP a décidé, via sa filiale OCP Africa, de contribuer à apporter des solutions pour atténuer l'impact de cette crise. Ainsi, le Groupe OCP a élaboré un plan de soutien à différents pays d'Afrique subsaharienne qui consisterait à fournir près de 550 KT d'engrais soit sous forme de donation (182 KT), ou en adoptant des prix abordables permettant de satisfaire la willingness-to-pay des pays (364 KT). Le Groupe OCP estime que près de 4,2 millions de fermiers bénéficieront de ces engrais adaptés.

• Externalisation de l'engagement AFDR

Un contrat Groupe d'Épargne Retraite en pure capitalisation et à cotisation définie a été conclu en juillet 2022 visant l'externalisation de la prestation AFDR (Allocation forfaitaire de départ à la retraite), qui correspond à l'indemnité de fin de carrière payée par OCP au moment de départ à la retraite pour ses collaborateurs statutaires, avec :

- Un paiement partiel des droits acquis à fin décembre 2022 pour 465 millions de dirhams,
- Un paiement complémentaire des droits acquis prévu courant 2023.
- Et un paiement d'une contribution mensuelle à partir de janvier 2023 pour la constitution des droits futurs.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est constaté.

Compte de résultat consolidé de l'exercice

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	4.1.1.2	114 574	84 300
Production stockée	4.2.4	10 403	278
Achats consommés	4.2.2	(54 596)	(29 360)
Charges externes	4.2.2	(11 754)	(9 969)
Charges de personnel	5.1	(11 615)	(10 550)
Impôts et taxes		(306)	(278)
Résultats des co-entreprises	6.1-6.2	1 887	1 185
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		1 010	620
Autres produits et charges récurrents		471	44
EBITDA		50 076	36 269
Amortissements et pertes de valeur	8.4 - 9.2	(8 435)	(9 016)
Résultat opérationnel récurrent		41 640	27 254
Autres produits et charges non récurrents	7.2	(1 258)	(1 454)
Résultat opérationnel		40 382	25 799
Coût d'endettement financier brut		(2 508)	(2 384)
Produits financiers des placements		222	161
Coût d'endettement financier net	10.1.5	(2 286)	(2 223)
Résultat de change sur dettes et créances financières	10.2.3	(3 366)	(899)
Autres produits et charges financiers	10.2.3	(374)	(2 178)
Résultat financier		(6 026)	(5 299)
Résultat avant impôt		34 356	20 500
Impôts sur résultat	11.2 - 11.3	(6 122)	(4 164)
Résultat net de la période		28 233	16 336
Résultat net part du Groupe		28 185	16 326
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle		49	10
Résultat de base et dilué par action en dirhams	12.3	338,41	193,96

État du résultat global consolidé

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	28 233	16 336
Ecart actuariels	(47)	(552)
Impôts	15	109
Éléments non recyclables en résultat	(32)	(443)
Ecart de conversion	405	(25)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(1 504)	(464)
Impôts	526	103
Éléments recyclables en résultat	(572)	(387)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(605)	(830)
Résultat global consolidé	27 629	15 506
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>27 580</i>	<i>15 496</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>49</i>	<i>10</i>

^(*) La part efficace de la couverture qui correspondait aux parts des emprunts obligataires rachetées, soit 41,36% du bond à échéance 2024 et 44,44% du bond à échéance 2025, a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 496 millions de dirhams. Par contre, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie pour le reste des parts non encore remboursées continuent à être comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

La part des réserves figée et les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste des emprunts non encore remboursés seront rapportés en résultat au moment de la réalisation du chiffre d'affaires futur à partir d'avril 2024.

État de la situation financière consolidée

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2022	31 décembre 2021
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	10.1.3.1	18 556	8 001
Actifs financiers de trésorerie		509	2 538
Stocks	4.2.4	25 990	14 804
Créances clients	4.1.2.2	15 481	13 184
Autres actifs courants	7.3	23 116	15 765
Total actifs courants		83 652	54 293
Actifs non courants			
Actifs financiers non courants	10.2.2	1 078	708
Participation dans les co-entreprises	6.1	7 076	5 518
Actifs d'impôt différé	11.4	125	156
Immobilisations corporelles	8.2	129 547	116 938
Immobilisations incorporelles	8.3	4 532	4 385
Total actifs non courants		142 359	127 705
Total Actif		226 012	181 998

États financiers consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	31 décembre 2022	31 décembre 2021
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts et dettes financières courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	10 136	4 662
Provisions courantes	9.2	587	556
Dettes commerciales	4.2.5	20 306	18 141
Autres passifs courants	7.4	16 953	10 104
Total passifs courants		47 982	33 463
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières non courants	10.1.2.1 - 10.1.2.2	59 877	50 954
Provisions non courantes pour avantages au personnel	9.2	5 169	5 964
Autres provisions non courantes	9.2	1 231	1 131
Passifs d'impôt différé	11.4	590	1 633
Autres passifs non courants		12	0
Total passifs non courants		66 880	59 681
Capitaux propres part du groupe			
Capital social	12.1	8 288	8 288
Primes liées au capital		18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe		52 882	42 888
Résultat net - part Groupe		28 185	16 326
Capitaux propres part du Groupe		108 052	86 200
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle		3 098	2 654
Total Capitaux propres		111 150	88 854
Total passif et capitaux propres		226 012	181 998

Variation des capitaux propres consolidés

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Titres super subordonnés ⁽²⁾	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820
Affectation du résultat de l'exercice 2021					3 231
Résultat global consolidé de l'exercice 2021			(443)		
Coupons titres super subordonnés				(393)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(5 081)
Autres					35
Capitaux propres au 31 décembre 2021	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2022	8 288	18 698	(3 926)	8 272	39 005
Affectation du résultat de l'exercice 2022					16 326
Résultat global consolidé de l'exercice 2022			(32)		
Coupons titres super subordonnés				(385)	
Variation de périmètre					2 192
Dividendes versés					(8 091)
Autres					556
Capitaux propres au 31 décembre 2022	8 288	18 698	(3 959)	7 886	49 988

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de MAD sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 448	77 590
			(3 231)			
(25)		(362)	16 326	15 496	10	15 506
				(393)		(393)
					1 372	1 372
				(5 081)	(173)	(5 254)
				35	(2)	33
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
(426)	(521)	484	16 326	86 200	2 654	88 854
			(16 326)			
405		(978)	28 185	27 580	49	27 629
				(385)		(385)
				2 192	565	2 758
				(8 091)	(170)	(8 261)
				556		556
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150

⁽³⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En millions de dirhams)	Annexe	Exercice 2022	Exercice 2021
EBITDA		50 076	36 269
Subventions et dons accordés		(988)	(997)
Autres charges et produits non courants	7.1	24	(16)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs		386	(65)
Résultats des co-entreprises		(1 887)	(1 185)
Autres		(2 133)	(2 274)
Marge brute d'autofinancement		45 470	31 732
Incidence de la variation du BFR		(13 596)	2 091
<i>Stocks</i>		(11 030)	(1 206)
<i>Créances commerciales</i>		(2 183)	(4 476)
<i>Dettes commerciales fournisseurs</i>		(846)	1 894
<i>Autres actifs et passifs courants</i>		462	5 880
Impôts versés		(4 637)	(1 656)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		27 244	32 167
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(20 011)	(13 135)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		141	156
Placements financiers nets		1 952	(2 663)
Incidence des variations de périmètre		(51)	(54)
Acquisition d'actifs financiers		(285)	(69)
Cession d'actifs financiers		3 025	0
Dividende reçus		380	106
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(14 849)	(15 658)
Emission d'emprunts	10.1.2.4	12 848	17 500
Remboursement d'emprunts		(3 640)	(22 980)
Coupons TSDI		(385)	(393)
Intérêts financiers nets versés		(2 529)	(3 815)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	12.3	(8 091)	(5 081)
Dividendes payés aux minoritaires		(170)	(173)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		(1 968)	(14 941)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		126	10
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		10 554	1 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10.1.3.1	8 003	6 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10.1.3.1	18 557	8 003
Variation de la trésorerie nette		10 554	1 577

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1er avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 mars 2023. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2022

Amendement à IAS 37 contrats déficitaires – coûts d'exécution des contrats

Ces amendements précisent les coûts à retenir pour déterminer les coûts d'exécution d'un contrat lors de l'analyse des contrats déficitaires. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Amendement à IAS 16 « immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue »

Ces amendements interdisent à une entité de déduire du coût d'une immobilisation les produits générés pendant son transfert sur site ou pendant sa mise en état. A la place, l'entité devra comptabiliser ces produits de la vente et les coûts correspondants en résultat. Le Groupe n'est pas concerné par ces amendements.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020)

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié des modifications mineures aux normes IFRS 1 « Première application des Normes internationales d'information financière », IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 41 « Agriculture » et IFRS 16 « Contrats de location ».

Ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Périmètre de consolidation

2.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
		Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité industrielle-Mine					
OCP SA - Holding	Maroc	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrâ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Activité industrielle-Chimie					
Nutricrops* - Holding	Maroc	Mère Chimie (IG)	100,00		
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	IG	50,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	ME	28,05	ME	50,00
Fertinagro Biotech	Espagne	ME	20,00	ME	20,00
Groupe PRAYON	Belgique	ME	50,00	ME	50,00
Trading					
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	IG	100,00	IG	100,00
OCP AFRICA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	IG	100,00	IG	100,00
Energie					
OCP Green Energy*	Maroc	IG	100,00		
OCP Green Water*	Maroc	IG	100,00		
Ingénierie et consulting					
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	ME	49,00	ME	49,00
VALYANS*	Maroc	ME	22,00		
Fondations - Education et R&D					
Fondation OCP	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique - UM6P	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Université Mohammed VI Polytechnique France - UM6PF*	Maroc	IG	100,00		
Fondation Phosboucrâ	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation and Research- MASCIR	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Hôtellerie					
OCP Hospitality	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA-MHC	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Société Foncière de la Lagune-SFL	Maroc	IG	61,84	ME	30,80
Société La Mamounia- SLM	Maroc	IG	39,37	IG	32,00
Société Palais Jamaï- SPJ	Maroc	IG	75,61	IG	61,50
Développement urbain					
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	ME	51,00	ME	51,00
Autres					
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM*	Maroc	IG	100,00		
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	IG	100,00	IG	100,00

*Entités entrantes.

2.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Création de Nutricrops qui regroupe les sociétés Jorf Fertilizer Company 1 à 5, dans le but d'accélérer l'exécution de la stratégie de croissance du Groupe dans le domaine des solutions de fertilisation customisées pour les sols et les plantes, et ainsi renforcer la position actuelle du Groupe à l'échelle mondiale.
- Le Groupe a lancé un nouveau programme d'énergie verte qui a conduit à la création de deux nouvelles filiales : OCP Green Water et OCP Green Energy. OCP Green Water produira et commercialisera de l'eau non conventionnelle pour l'usage industriel et fournira également de l'eau potable à El Jadida et Safi. L'objectif est de fournir environ 85 millions de m³ d'eau potable en 2023 et 110 millions de m³ en 2026. De son côté, OCP Green Energy produira de l'énergie pour les villes de Benguérir et Khouribga, couvrant ainsi les besoins des mines de Khouribga et Gantour, ainsi que l'alimentation du Complexe chimique de Safi en énergie électrique.
- La COMATAM, Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes, a été intégrée à 100 % dans le périmètre de consolidation. Cette filiale se spécialise dans la consignation de navires, l'agence maritime, ainsi que les opérations d'affrètement de toutes les variétés de transport maritime et fluvial.
- L'Université Mohammed VI Polytechnique- UM6P a acquis une participation de 22 % dans le capital du cabinet de conseil Valyans Consulting S.A.
- OCP S.A. a cédé 50 % de sa participation dans JFC 3 pour un montant de 3 milliards de dirhams. Malgré cette cession, OCP S.A. conserve un contrôle de 50 % sur cette entité.
- Paradeep Phosphates Limited-PPL s'est introduite en mai 2022 en bourse avec une augmentation de capital. N'ayant pas souscrit à cette augmentation, le Groupe OCP a vu sa participation se réduire à 28,05 %. Cette dilution a eu un impact financier sur OCP, qui a subi une réduction de sa participation ainsi qu'une diminution de son investissement dans PPL. Le résultat de cette dilution s'élève à 45 millions de dirhams.
- Création de UM6P France SAS qui représente l'antenne française de l'Université Mohammed VI Polytechnique, qui se concentre sur la recherche appliquée et l'innovation. L'objectif de UM6P France est de devenir un acteur majeur dans la formation de talents en France, en mettant l'accent sur les domaines dans lesquels elle possède une expertise forte tels que l'agriculture, l'agroécologie et le développement économique de l'Afrique.

Note 3 - Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle du Groupe s'effectue par axe de production, conformément à l'organisation et au reporting interne du Groupe :

- **Axe Nord (Khouribga – Jorf Lasfar) :** cet axe abrite la plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Khouribga est transporté par Slurry Pipeline à Jorf Lasfar où il sera transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Jorf Lasfar.

- **Axe Centre (Youssoufia et Benguérir – Safi) et Phosboucrââ :** cet axe regroupe respectivement :

- La plateforme intégrée de transformation chimique de phosphate. Le phosphate extrait à Youssoufia et à Benguérir est transporté par voie ferroviaire à Safi où il est transformé en acide et en engrais. L'exportation des produits finis s'effectue au niveau du port OCP de Safi et ;
- Le site d'extraction à Phosboucrââ. Le Phosphate qui y est extrait, est transporté par convoyeur au centre de traitement à Laâyoune, puis exporté par voie maritime à partir du port de Laâyoune.

- **Siège et autres activités :** reprennent les activités Corporate ainsi que les activités des entités internationales.

Il est à noter que, dans le cadre de l'accélération de sa 3^{ème} S-Curve, OCP fait évoluer son Operating Model vers un Groupe multibusiness, composé d'unités de performance cohérentes en termes de stratégie et responsabilisées de bout en bout sur leur P&L (i.e. Strategic Business Units / Business Units), ainsi que d'une fonction Corporate réinventée à leur service.

En ligne avec les principes d'actions d'agilité et de delivery itératif de la dynamique « Strategizing, Organizing & Delivering » que mène le Groupe, il a été décidé de lancer les Strategic Business Units et des business émergents qui y sont liés. Il s'agit des Strategic Business Units suivantes : Industrial Facility Management, Rock Solutions, Fertilizers and Farmer Solutions, Innovation, R&D and learning, Speciality Chemicals Par conséquent, l'information sectorielle du Groupe sera orientée, à partir des prochains exercices, vers ce nouveau mode organisationnel.

3.1. INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(En millions de dirhams)	Axe Nord		Axe Centre et Phosboucrââ		Siège et Autres activités		Éliminations Intersecteur		Total Consolidé	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits des activités ordinaires	94 462	65 827	21 098	17 207	13 576	9 383	(14 562)	(8 117)	114 574	84 300
Production stockée	3 645	(1 140)	912	298	5 846	1 120			10 403	278
Achats consommés	(44 150)	(22 791)	(6 372)	(4 209)	(18 665)	(10 194)	14 591	7 836	(54 596)	(29 359)
Charges externes	(7 120)	(6 386)	(2 280)	(2 218)	(2 831)	(1 791)	478	426	(11 753)	(9 969)
Charges de personnel	(5 240)	(4 803)	(3 397)	(3 158)	(2 996)	(2 598)	17	7	(11 615)	(10 551)
Impôts et taxes	(115)	(126)	(71)	(77)	(120)	(75)			(306)	(278)
Résultat des co-entreprises	614	817			1 273	368			1 888	1 185
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	259	88	73	34	679	498			1 010	620
Autres produits et charges opérationnels	206	29			788	167	(523)	(152)	471	44
EBITDA	42 562	31 516	9 964	7 877	(2 449)	(3 119)			50 075	36 269
Amortissements et pertes de valeur	(4 773)	(5 133)	(874)	(1 325)	(2 789)	(2 555)			(8 435)	(9 017)
Résultat opérationnel récurrent	37 789	26 382	9 090	6 551	(5 238)	(5 674)			41 641	27 252
Autres produits et charges non récurrents	(299)	(328)	(365)	(353)	(594)	(775)			(1 258)	(1 456)
Résultat opérationnel	37 490	26 053	8 725	6 199	(5 833)	(6 450)			40 382	25 796

Le chiffre d'affaires du Groupe enregistre un record historique à 114,6 milliards de dirhams, en augmentation de 36 % par rapport à 2021. Cette performance a été réalisée grâce à des niveaux de prix plus élevés en 2022.

Le chiffre d'affaires de l'axe nord, qui représente 82 % du total Groupe, a atteint 94,5 milliards de dirhams, soit une augmentation de 44 % par rapport à 2021. Les ventes de l'axe sont portées par les cours des engrais, en hausse de 55 % suite à la flambée des prix du soufre et d'ammoniaque impactés particulièrement par les perturbations induites par le conflit Russo-Ukrainien.

Les ventes de l'axe centre sont également en augmentation par rapport à 2021, principalement sur l'acide phosphorique, dont les prix ont augmenté de 50 %.

Les charges opérationnelles du Groupe sont en augmentation de 56 % par rapport à 2021, observée principalement au niveau des matières premières, qui augmentent de 22,8 milliards de dirhams.

L'axe nord enregistre une augmentation de 66 % de ses charges opérationnelles, avec une variation de 22,5 milliards de dirhams, observée sur les achats de matières premières. Les charges opérationnelles de l'axe centre sont aussi en augmentation, de 2,5 milliards dirhams, sur les achats de matières premières également.

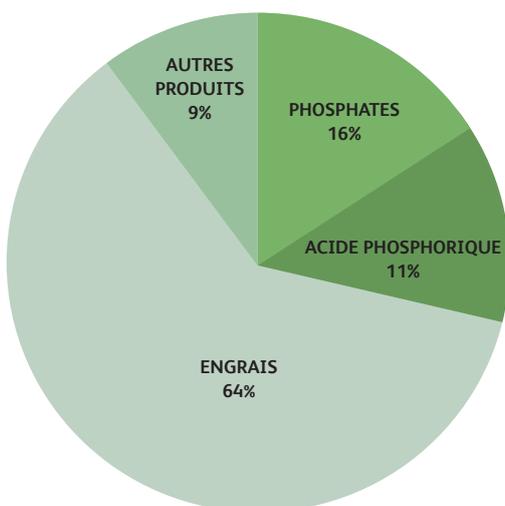
L'EBITDA du Groupe affiche une augmentation de 13,8 milliards de dirhams, se situant à 50 milliards de dirhams en 2022, soit +38 % par rapport à 2021. Cette performance a été réalisée grâce à la conjoncture de l'année, un outil industriel flexible et performant et des charges d'exploitations maîtrisées.

3.2. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR PRODUIT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

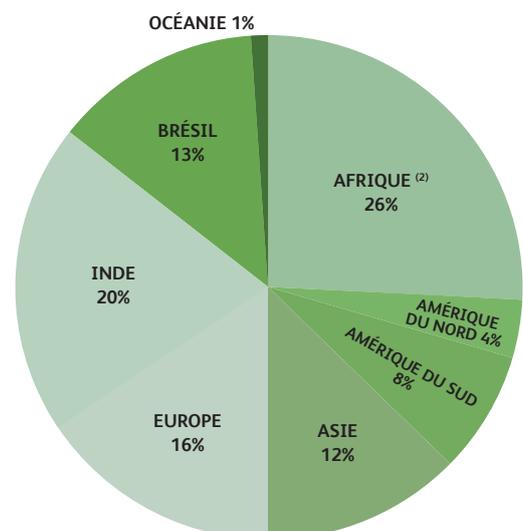
En 2022, les produits des activités ordinaires s'élèvent à 114 574 millions de dirhams, en hausse de 35,9 % par rapport à l'exercice 2021. A noter par ailleurs que 90 % de l'actif consolidé est situé au Maroc.

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé par produit et par zone géographique réalisé courant l'exercice 2022 est détaillée comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRODUIT



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ⁽¹⁾



⁽¹⁾ Chiffre d'affaires Roche, Acide et Engrais.

⁽²⁾ Inclut les ventes sur le marché local.

Le Groupe réalise son chiffre d'affaires avec une clientèle diversifiée. Aucun client ne réalise à lui seul une part dépassant 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

Note 4 - Données opérationnelles

4.1. REVENUS D'EXPLOITATION

4.1.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

4.1.1.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Les ventes sont comptabilisées lorsqu'il y a transfert à l'acheteur du contrôle du bien, et que le montant peut être raisonnablement estimé. Ce transfert de propriété s'effectue à la livraison de la marchandise pour les ventes locales et selon l'incoterm pour les ventes à l'export :

- **Les ventes réalisées en mode FOB (Free on Board) :** Le transfert des risques s'effectue lorsque la marchandise est placée à bord du navire au port d'embarquement. Il s'agit pour l'essentiel des ventes réalisées dans l'activité minière.
- **Les ventes réalisées en mode CFR (Cost and Freight) :** L'OCP assume de plus les frais de transport jusqu'au port de destination et les frais de chargement, les formalités d'export et paie les droits et taxes liés.

4.1.1.2 ANALYSE PAR FAMILLE DE PRODUITS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Phosphates	18 492	12 216
Acide Phosphorique	12 272	12 209
Engrais	73 851	51 284
Autres produits	9 959	8 590
Produits des activités ordinaires	114 574	84 300

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
Principaux marchés						
Ventes locales	6 229	3 321	2 870	1 608	1 184	791
Amérique du Sud	3 371	1 692	1 956	1 706	16 974	17 981
Europe	3 992	3 466	5 842	5 606	8 314	8 210
Afrique	1	5			13 383	5 698
Amérique du Nord				79	3 945	3 900
Inde	2 504	1 993	760	2 855	17 925	6 139
Asie	1 502	1 440	843	356	11 447	6 557
Océanie	893	298			678	2 008
Total	18 492	12 216	12 272	12 209	73 851	51 284

(En millions de dirhams)	Phosphates		Acide Phosphorique		Engrais	
	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventilation par tiers						
Chiffre d'affaires	29 909	19 372	12 272	12 209	88 130	58 747
Hors Groupe	12 263	8 879	9 507	10 695	73 851	51 284
Joint-ventures	6 229	3 337	2 766	1 515		
Autres intragroupes	11 416	7 156			14 279	7 463
Eliminations	11 416	7 156			14 279	7 463
Total	18 492	12 216	12 272	12 209	73 851	51 284

Le chiffre d'affaires réalisé courant l'exercice 2022 est en hausse de 35,9 % par rapport à l'exercice 2021.

- Les ventes de Phosphates affichent une hausse de 51,4% entre les deux exercices 2021 et 2022.

Dans l'ensemble, la hausse significative des prix a largement compensé le recul des volumes vendus à l'export. En effet, les prix de la roche ont augmenté au cours de l'exercice 2022 pour passer de 100 \$/T FOB en 2021 à 233 \$/T FOB sur le marché de l'export en 2022. Cette tendance a été soutenue par le contexte haussier des prix des engrais et des matières premières au cours de la période.

Le replis des volumes s'explique notamment par les conséquences du conflit ukrainien. En effet, les ventes ont enregistré une baisse en Europe, en Inde, en Asie et en Amérique Latine.

Sur le marché local, la baisse des volumes est liée au recul de la production de l'acide phosphorique chez Pakistan Marco Phosphore-PMP et Indo Maroc Phosphore-IMACID.

- Les ventes d'Acide phosphorique sont restées quasi-stables entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022.

Les ventes d'acide phosphorique sont restées relativement stables entre les exercices 2021 et 2022. Ceci s'explique par l'effet compensé de volumes moindres vendus et l'augmentation des prix essentiellement due à la hausse des cours des intrants découlant de l'effet combiné du ban sur les exportations en Chine ainsi que la crise Ukrainienne. En effet, le prix moyen de vente à l'export est passé de \$1 024/T en 2021 à \$ 1 536/T sur l'exercice 2022.

Par ailleurs, la baisse des volumes a été également constatée, d'une part, en Inde, en raison de l'impact significatif de la hausse importante des prix, et d'autre part, en Europe qui a connu une baisse de la demande globale soutenue par les mêmes facteurs.

- Les ventes d'Engrais ont également enregistré une progression de 22,6 milliards de dirhams entre les deux exercices de 2021 et 2022 (+44,0%).

La croissance de ventes sur ce segment découle de la forte hausse des prix des engrais sur le marché international tirée par la hausse des prix des intrants, notamment l'ammoniaque, l'acide sulfurique et le soufre. Le prix sur le marché international à la tonne est donc passé de \$533/T au cours de l'exercice 2021 à \$824/T durant 2022.

Cette hausse des prix a largement contrebalancé les volumes en retrait, d'abord en Amérique latine, principalement au Brésil, puis en Europe et ce, suite à la forte baisse de la demande causée par des prix élevés. En Amérique du Nord, notamment au Canada, la baisse de la demande a, quant à elle, principalement été provoquée par la sécheresse.

Par ailleurs, une hausse des volumes de ventes a été constatée en Afrique grâce au programme de soutien; Africa

Relief Program lancé par OCP, consistant en des dons d'engrais et des subventions pour répondre aux besoins et soutenir la demande fortement impactée par la hausse des prix. En Asie, notamment en Inde, la hausse des volumes de ventes est liée à la reconstitution des stocks épuisés en vue de la préparation de la prochaine saison agricole (Kharif season).

- Autres produits.

Les autres produits concernent principalement l'activité de fret et les autres produits accessoires, notamment la vente de soufre liquide, d'urée, de nitrate d'ammonium, de chlorure de potassium, etc. Cette ligne s'élève à 10 milliards de dirhams au cours de l'exercice 2022, contre 8,6 milliards de dirhams enregistrés en 2021.

4.1.2 CRÉANCES CLIENTS

4.1.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CRÉANCES CLIENTS

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements. Une vente n'est comptabilisée que si la créance correspondante est recouvrable à la date de reconnaissance de la vente. Lors de la comptabilisation initiale, les créances sont inscrites au bilan à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif. A la date de clôture, ces actifs sont évalués selon la méthode du coût amorti. En cas de survenance d'un évènement de crédit, une perte de valeur est constituée sur la base d'une estimation individuelle qui tient compte du risque de non recouvrement.

4.1.2.2 ANALYSE DES CRÉANCES CLIENTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Créances clients facturées	17 168	14 593
Provisions - créances clients	(1 687)	(1 409)
Créances clients nettes	15 481	13 184

Les créances clients augmentent de 2,3 milliards de dirhams entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, soit +17,4 %, en corrélation avec le niveau de vente élevé courant l'exercice 2022.

Le tableau de réconciliation des provisions sur créances clients se présente comme suit :

(En millions de dirhams)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes	Effets de change et autres variations	Dépréciation au 31 décembre
2022	1 409	244	34	1 687
2021	1 102	299	8	1 409

L'état des échéances des créances clients nettes au 31 décembre 2022 est détaillé comme suit :

(En millions de dirhams)	Créances non échues	Créances échues			Total
		< 30 Jours	30 - 180 Jours	plus de 180 jours	
Créances clients nettes	9 984	2 593	522	2 383	15 481

4.1.3 GESTION DU RISQUE DE CHANGE ET DU RISQUE DE CRÉDIT

4.1.3.1 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX D'EXPLOITATION

L'exposition au risque de change du Groupe résulte essentiellement de la réalisation d'une grande partie de ses flux d'exploitation dans des devises différentes de la devise de tenue de compte du Groupe (MAD), le dollar pour l'essentiel et l'euro. Le groupe OCP couvre ses flux en devises via la couverture naturelle (recettes en devises- dépenses en devises) et cède le reliquat sur le marché par des opérations spot.

4.1.3.2 RISQUE DE CHANGE SUR LES FLUX DE FINANCEMENT

Mise en place d'une comptabilité de couverture des taux de change :

Dans le cadre de ces activités, OCP réalise des ventes en dollar et a émis deux dettes obligataires en dollar remboursables in fine respectivement le 25 avril 2014 et le 22 avril 2015. La première dette d'un montant de 1,25 milliards de dollars arrive à maturité le 25 avril 2024 et la deuxième dette d'un montant de 1 milliard de dollars arrive à maturité le 22 octobre 2025. Ces dettes génèrent à chaque arrêté un effet de change en résultat au titre d'IAS 21. Dans ce contexte, OCP a souhaité limiter cet impact en ayant recours à la comptabilité de couverture.

Avec un chiffre d'affaires de 114,6 milliards de dirhams courant l'exercice 2022, les hypothèses validant l'efficacité de la relation de couverture restent tout-à-fait maintenues et cette documentation de la couverture reste également valable. Selon la stratégie initialement décrite, OCP s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace sur toute la durée de vie de l'opération. L'efficacité de la couverture doit être régulièrement testée sur toute sa durée et se situer dans une fourchette de 80 % à 125 %.

Depuis le rachat partiel des emprunts obligataires au 23 juin 2021, pour respectivement 41,36 % de la tranche 2024 (517 millions de dollars) et 44,44 % de la tranche 2025 (444,4 millions de dollars), les réserves de couverture des flux de trésorerie cumulées correspondant à ce rachat seront maintenues dans les réserves recyclables pour un montant total de 496 millions de dirhams et seront recyclées progressivement au moment de la réalisation du chiffre d'affaires à partir d'avril 2024 pour la tranche 2024 et d'octobre 2025 pour la tranche 2025. Le reste de ces tranches non rachetées continuent à servir d'instruments de couverture du chiffre d'affaires futur qui serait réalisables en 2024 et en 2025.

4.1.3.3 RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle notamment du risque de contrepartie client, dans l'éventualité que ces derniers soient dans l'incapacité de s'acquitter de leurs engagements dans les conditions convenues ou à l'encaissement des créances, du risque banque et politique.

Le Groupe OCP est présent dans plus d'une cinquantaine de pays dans le monde. Son chiffre d'affaires est principalement réalisé à l'export. OCP compte parmi ses clients de grands groupes internationaux qui sont en relation d'affaires avec le Groupe depuis plusieurs années.

La gestion du risque de crédit s'appuie sur les éléments suivants :

- OCP a une politique de couverture globale du risque crédit qui repose sur des évaluations périodiques de la solvabilité de ses clients et contreparties et un monitoring permanent du risque de crédit.
- Le Groupe réalise un suivi très actif des créances clients, des risques de contreparties. Le suivi est aussi permanent et rigoureux avec des relances préventives et en cas de dépassement d'échéances.
- Des reportings et indicateurs de suivi sont mensuellement produits pour apprécier la performance de paiement des clients et contreparties.

Le Groupe applique une politique préventive notamment en ayant recours à l'assurance-crédit et d'autres formes de garanties et couvertures applicable au poste client fournies par des institutions financières de premier plan, ainsi qu'à travers la mise en place d'un programme de cession des créances sans recours auprès d'établissements bancaires et factoring de renom.

4.2. ACHATS CONSOMMÉS ET CHARGES EXTERNES

4.2.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation sont les dépenses inhérentes au cycle d'exploitation d'une entreprise. Elles désignent les dépenses indispensables à la création de richesses produite par l'entreprise. Les principales charges d'exploitation sont généralement les consommations des matières premières, des matières et fournitures consommables et non stockables, les achats de prestations de services, les consommations externes, les frais de personnel (cf. Note5 : charges et avantages au personnel) et les impôts et taxes.

Conformément au principe de rattachement des charges aux produits, les produits et les charges sont rattachés directement les uns aux autres et comptabilisé dans le même exercice.

4.2.2 ANALYSE DES ACHATS CONSOMMÉS ET DES CHARGES EXTERNES

Achats consommés :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Achats revendus de M/ses	(2 815)	(1 666)
Achats de matières premières	(44 191)	(21 346)
Soufre	(19 533)	(10 589)
Ammoniaque	(19 941)	(6 904)
Acide sulfurique	(2 829)	(2 460)
Acide de retour	(1 300)	(860)
Autres matières premières	(587)	(533)
Consommations énergétiques	(2 947)	(2 687)
Energie électrique	(1 200)	(1 246)
Fuel	(966)	(925)
Gasoil	(656)	(404)
Gaz de chauffe	(105)	(89)
Gazoline	(13)	(13)
Vapeur et autres	(7)	(11)
Pièces de rechange	(795)	(706)
Achats de travaux, études et prestations de services	(2 141)	(1 568)
Fourniture d'eau	(145)	(181)
Matières auxiliaires et autres achats	(1 561)	(1 206)
Achats consommés de matières et fournitures	(54 596)	(29 359)

Les achats de matières premières ont augmenté de 22,8 milliards de dirhams entre l'exercice 2021 et l'exercice 2022, principalement en raison de la hausse des achats d'ammoniaque, de soufre et d'acide sulfurique.

La hausse des achats d'ammoniaque s'explique par une augmentation du prix de la tonne, passant de \$444/T CFR en 2021 à \$1 096/T en 2022, due à une demande internationale plus élevée que l'offre, accentuée par la crise ukrainienne. Les consommations d'ammoniaque ont ainsi augmenté de 13 milliards de dirhams.

Les achats de soufre ont également augmenté, de 8,9 milliards de dirhams, en raison de la hausse du prix de la tonne passant de \$170/T CFR en 2021 à \$301/T CFR en 2022, suivant la même tendance haussière. Les volumes consommés sont en baisse, en lien avec la baisse de production d'engrais et grâce à l'amélioration des ratios de consommation spécifiques suite aux efforts du Groupe en matière d'excellence opérationnelle.

Les consommations d'acide sulfurique affichent également une hausse de 369 millions de dirhams qui s'explique par une hausse du prix de la tonne qui passe de \$ 131/T CFR en 2021 à 224 \$/T en 2022 en cohérence avec la hausse du prix du soufre sur le marché international.

Les consommations énergétiques s'élèvent à 2,9 milliards de dirhams courant l'exercice 2022, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des cours du gazole, avec un impact de +256 millions de dirhams, ainsi que celle du fuel +263 millions de dirhams. Ces hausses ont été atténuées par des effets volume négatifs grâce à l'amélioration des ratios de consommation.

Les prestations de services ont enregistré une hausse de 572 millions de dirhams par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par l'accroissement du périmètre, notamment avec l'écosystème UM6P et le retour à un niveau normal d'avant pandémie pour plusieurs lignes de dépenses.

Charges externes :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Transport	(6 320)	(6 652)
<i>Transport ONCF sur ventes</i>	(651)	(955)
<i>Transport maritime sur ventes-Fret</i>	(4 772)	(4 838)
<i>Transport phosphates par camions</i>	(320)	(309)
<i>Transport du personnel</i>	(98)	(95)
<i>Autres transports d'exploitation</i>	(478)	(456)
Consulting et honoraires	(598)	(433)
Cotisations et dons	(1 513)	(413)
Entretiens et réparations	(1 573)	(1 027)
Locations et charges locatives	(159)	(132)
Primes d'assurances	(343)	(294)
Publicité, publications et relations publiques	(234)	(153)
Frais postaux et de télécommunications	(186)	(191)
Études, analyse, recherches et documentation	(115)	(90)
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	(233)	(186)
Autres charges externes	(481)	(397)
Charges externes	(11 754)	(9 969)

Les charges externes courant l'exercice 2022 ont atteint 11,4 milliards de dirhams en hausse de 15 % par rapport à l'exercice 2021. Cette hausse est particulièrement constatée au niveau du poste des cotisations et dons pour un impact de 1,1 milliard de dirhams particulièrement suite à la distribution de dons d'engrais au profit des pays d'Afrique subsaharienne pour 924 millions de dirhams afin de soutenir leur demande dans un tel contexte d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, une hausse de 114 millions de dirhams des dons a été constatée chez la Fondation OCP principalement pour le portefeuille national relatif à l'éducation, au soutien R&D et à l'innovation sociale.

Le poste des charges d'entretien et de réparation en 2022 est également en hausse de 526 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2021, cela est notamment dû à une reprise normale de l'activité de maintenance en 2022

mais également à l'extension du périmètre des travaux de maintenance à travers l'intégration de nouvelles lignes et d'unités industrielles.

4.2.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

Approvisionnement en soufre

Le marché du soufre en 2022 a été marqué par une grande volatilité des prix. Au cours du premier semestre, le marché a connu une baisse de l'offre en raison du conflit Russie-Ukraine et de la diminution de la production au Moyen-Orient, ce qui a entraîné une grande incertitude quant à la disponibilité des volumes et s'est traduit par une tendance à la hausse des prix tout au long du premier semestre, atteignant un record en juin 2022 avec un prix de 485 \$/t FOB Moyen-Orient. Cependant, le deuxième semestre a connu une amélioration de l'offre, avec un taux maximal d'utilisation des raffineries en Amérique du Nord et au Moyen-Orient, ainsi qu'une baisse de la demande des producteurs d'engrais et industriels, ce qui a permis une disponibilité accrue du produit et une correction significative des prix à la baisse.

Dans ce contexte, le Groupe OCP a assuré les volumes nécessaires à la production tout au long de l'année en se basant principalement sur des contrats à long terme qui ont permis des achats compétitifs, ainsi que sur l'utilisation de ses stocks stratégiques.

Approvisionnement en ammoniacque

En 2022, le marché de l'ammoniacque a été lourdement impacté par le conflit entre la Russie et l'Ukraine. L'offre d'ammoniacque a été affectée par la suppression des volumes exportés de la mer Noire, qui représentaient 15 % de l'offre mondiale. Ce déficit a entraîné une hausse des prix jusqu'à 1500 \$/t FOB Caraïbes et une rupture de produit dans la région Ouest de Suez. De plus, l'augmentation du prix du gaz due aux tensions géopolitiques a entraîné une baisse de la production en Europe, ce qui a également contribué à tendre le marché et à augmenter l'incertitude quant à la disponibilité du produit ainsi que la volatilité des prix de l'ammoniacque tout au long de l'année.

Cependant, le lancement de nouvelles capacités de production au Moyen-Orient, notamment en Arabie saoudite et à Oman, ainsi que la faible demande des producteurs d'engrais et des industriels, ont permis de combler partiellement ce déficit avec des flux de volumes de l'Est vers l'Ouest.

Dans cet environnement de marché contraignant, le groupe OCP a réussi à garantir l'approvisionnement des besoins croissants en ammoniacque et à remplacer les volumes russes qui constituaient une grande partie du portefeuille du groupe. En effet, afin de limiter les risques, OCP a pu diversifier ses sources d'importation en privilégiant les origines de l'Est de Suez, telles que l'Égypte, la Libye, l'Argentine, le Moyen-Orient, l'Indonésie, etc.

4.2.4 STOCKS

4.2.4.1 TRAITEMENT COMPTABLE DES STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il comprend les coûts d'acquisition des stocks, les coûts de production ou de transformation et les autres coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les stocks fabriqués et les travaux en cours, le coût comprend une quote-part appropriée de frais généraux fondée sur la capacité normale de production.

Lors de la vente, les stocks sont comptabilisés en charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les charges incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité..

4.2.4.2 ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES STOCKS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Matières et fournitures consommables	8 149	(1 552)	6 597	6 825	(1 557)	5 268
Produits d'en-cours	7 355	(337)	7 018	6 148	(373)	5 775
Produits finis	12 539	(165)	12 375	3 902	(140)	3 762
Total des stocks	28 044	(2 054)	25 990	16 874	(2 070)	14 804

(En millions de dirhams)	Stocks au 31 décembre 2020	Stocks au 31 décembre 2021	Stocks au 31 décembre 2022	Production stockée 2021	Production stockée 2022
Roche	5 990	5 332	5 628	(658)	297
Acide	992	1 087	1 944	95	856
Engrais	1 923	1 965	6 634	42	4 668
Soufre Liquide	164	210	549	46	338
ACS	36	36	209	0	173
Marges et autres				752	4 071
Total	9 106	8 631	14 963	278	10 403

Le stock de matières et fournitures consommables est essentiellement composé de pièces de rechange non stratégiques pour les installations. Étant donné que la durée de vie de ces pièces est courte, elles ne sont pas considérées comme des immobilisations. Chaque année, le risque d'obsolescence des pièces est examiné pour évaluer si une dépréciation est nécessaire afin de prendre en compte une perte de valeur potentielle.

Le total des stocks à fin décembre 2022 s'élève à 26,0 milliards de dirhams, soit une augmentation de 11,2 milliards de dirhams par rapport à fin décembre 2021. Cette hausse s'explique par la hausse des volumes d'engrais, compensée en partie par le déstockage de volume de roche. En effet, le Groupe a entamé depuis l'exercice 2021 un plan de reprise et de valorisation de ses stocks de roche améliorant ainsi ses rendements et sa performance.

L'augmentation des stocks s'explique également par un effet prix qui se justifie par la hausse des coûts de matières premières.

4.2.5 DETTES COMMERCIALES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes fournisseurs	6 000	6 894
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	14 307	11 247
Dettes commerciales	20 306	18 141

Les dettes commerciales comprennent les dettes fournisseurs ainsi que les dettes relatives à l'acquisition d'immobilisations. Ce poste a augmenté de 11,9 % à fin décembre 2022 par rapport à fin décembre 2021, en raison de la reprise du programme industriel ainsi que par la reprise des approvisionnements en matières premières suite à la baisse progressive des cours internationaux observée au cours du deuxième semestre

Note 5 - Charges et avantages au personnel

5.1. CHARGES DE PERSONNEL

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Salaires, traitements et charges sociales liées	(9 539)	(8 474)
Avantages retraite et couverture médicale	(1 380)	(1 356)
Autres avantages au personnel	(696)	(720)
Total des charges de personnel	(11 615)	(10 550)

Les charges de personnel pour l'exercice 2022 s'élèvent à 11,6 milliards de dirhams. L'évolution par rapport à l'exercice 2021 s'explique principalement par un effet périmètre notamment avec l'écosystème UM6P et les filiales de la nouvelle activité hôtelière, et aussi par l'accroissement des éléments de la masse salariale corrélés aux performances du Groupe.

Cette hausse a été partiellement compensée par l'impact des départs à la retraite durant l'exercice.

5.2. EFFECTIF

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Personnel Hors cadre	4 816	4 085
Personnel Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres Administratifs	7 650	7 098
Personnel Ouvriers et Employés	8 121	8 918
Effectif	20 587	20 101

5.3. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET AUTRES AVANTAGES

5.3.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES RÉGIMES EXISTANT AU SEIN DU GROUPE ET TRAITEMENT COMPTABLE

Le groupe OCP dispose de trois types d'avantages :

- *Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies* sont ceux pour lesquels l'obligation du groupe OCP se limite au versement d'une cotisation ne comportant aucun engagement de l'employeur sur le niveau de prestations fournies par le Régime collectif d'allocation de retraite RCAR. Les cotisations sont comptabilisées en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les montants pris en charge sur l'exercice au titre des autres régimes à cotisations définies s'élèvent à 704 millions de dirhams en 2022 contre 666 millions de dirhams en 2021.
- *Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies* regroupent l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi pour lesquels le groupe OCP est engagé sur un niveau de prestations. Ils comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi du personnel de l'OCP.

Externalisation de l'engagement de l'allocation forfaitaire du départ à la retraite

En juillet 2022, OCP a conclu un contrat de groupe d'épargne-retraite en pure capitalisation et à cotisation définie avec, visant à externaliser la prestation AFDR (Allocation Forfaitaire de Départ à la Retraite). Cette prestation correspond à l'indemnité de fin de carrière payée par OCP à ses collaborateurs statutaires au moment de leur départ à la retraite.

Ce contrat comprend les éléments suivants :

- Un paiement partiel des droits acquis jusqu'à fin décembre 2022, pour un montant de 465 millions de dirhams,
 - Un paiement complémentaire des droits acquis prévu courant 2023,
 - Un paiement mensuel d'une contribution à partir de janvier 2023, visant à constituer des droits futurs.
- *Les autres avantages à long terme* désignent les avantages, autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Sont notamment concernées les régimes fermés propre assureur concernant la garantie décès-invalidité et la convention des accidents de travail. L'obligation au titre des autres avantages à long terme est évaluée selon une méthode d'évaluation actuarielle similaire à celle appliquée aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience (effet des différences constatées entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit) constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée et apparaissent dans la colonne « Ecart actuariel » dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

5.3.2 PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES UTILISÉES

L'ensemble des engagements à prestations définies a été calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Taux d'actualisation		
Retraite	3,99 %	3,30 %
Plans médicaux	3,92 %	3,30 %
Taux attendus d'augmentation des salaires	5,10%	5,10%
Taux d'évolution des coûts médicaux	2,00%	2,00%

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence aux taux de rendement des obligations émises par l'Etat marocain auxquels une prime de risque de base est ajoutée pour estimer les taux de rendement des obligations des entreprises de premières catégories de maturité équivalente à la durée des régimes.

La courbe de consommation médicale prise en charge dans le cadre du calcul de l'engagement a été maintenue; elle correspond à la courbe de consommation médicale moyenne par âge estimée en 2020 à partir de l'historique des dépenses médicales sur les années 2017, 2018 et 2019.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'externalisation du régime maladie vers l'AMO, OCP avait retenu l'année 2024 comme année de basculement.

Le Groupe a maintenu la courbe de consommation et le taux d'inflation médicale réévalués en 2020 sur la base de l'historique de la dépense de la période 2017-2019.

Le Groupe a également maintenu le taux de prise en charge des enfants sur la base du même historique 2017-2019, étant égal à 7 %.

De même, le Groupe a maintenu les mêmes taux de frais de gestion retenus en 2020 ; correspondant à la reprise d'une part de ses engagements sociaux relatifs à certaines catégories de frais de gestion.

La réévaluation à la hausse du taux d'actualisation relatif aux plans médicaux a eu un effet diminutif plus important que l'augmentation résultante du report de l'année de basculement AMO ce qui a fait diminué les engagements sociaux relatifs aux plans médicaux.

5.3.3 ENGAGEMENTS LIÉS AUX PASSIFS SOCIAUX

(En millions de dirhams)	Avantages postérieurs à l'emploi				Autres avantages à long terme	Total des avantages au personnel
	Complément de retraite	Plans médicaux	Allocation forfaitaire de départ à la retraite	Total des avantages postérieurs à l'emploi		
Engagements nets comptabilisés au 1^{er} janvier 2021	597	4 137	790	5 525	120	5 646
Prestations payées	(18)	(684)	(37)	(739)	(17)	(756)
Coût des services	2	60	61	123		123
Charges liée à l'actualisation des engagements	21	145	27	193		193
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(117)	521	148	552		552
Cotisations		75		75		75
Autres variations	131			131		131
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2021	615	4 255	989	5 858	103	5 964
Prestations payées	(17)	(753)	(33)	(803)	(1)	(804)
Coût des services	2	64	74	140		140
Charges liée à l'actualisation des engagements	20	140	32	193		193
Externalisation et LSF			(465)	(465)		(465)
Pertes ou (gains) actuariels de la période	(78)	175	(51)	47		47
Cotisations		77		77		77
Autres variations	17			17		17
Engagements nets comptabilisés au 31 décembre 2022	560	3 958	546	5 064	102	5 169

5.3.4 ANALYSE DE SENSIBILITÉ AUX HYPOTHÈSES RETENUES DES RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME COMPTABILISÉS

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à +1%	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	-15 %	-11 %	-16 %	-12 %
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		19 %		19 %

(en % de l'élément mesuré) Analyse de sensibilité à -1%	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Allocation décès	Plans médicaux	Allocation décès	Plans médicaux
Taux d'actualisation				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre	19 %	14 %	21 %	16 %
Taux d'évolution des coûts médicaux				
Impact sur la valeur actuelle des engagements bruts au 31 décembre		-15 %		-14 %

5.4. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les Dirigeants regroupent le Président directeur général, les Directeurs généraux adjoints, les Executive Vice-Presidents, les séniors Vice-Presidents et Vice-Presidents du groupe ainsi que les conseillers du Président directeur général.

<i>(En millions de dirhams)</i>	<i>Exercice 2022</i>	<i>Exercice 2021</i>
Avantages du personnel à court terme	153	137
Avantages postérieurs à l'emploi	22	20
Indemnités de fin de contrat de travail		2
Total des rémunérations perçues par les dirigeants	176	159

Note 6 - Participations dans les co-entreprises et entreprises associées

6.1. ANALYSE DES PARTICIPATIONS DANS LES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les participations du Groupe dans les coentreprises et les entreprises associées sont analysées comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Paradeep Phosphates Limited - PPL	1 320	1 375
Groupe Prayon	2 479	1 386
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	1 084	1 064
Euro Maroc Phosphore - EMA	516	316
Indo Maroc Phosphore - IMA	722	695
Fertinagro Biotech	593	387
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM ⁽¹⁾	284	287
Société Foncière la Lagune - SFL ⁽¹⁾		47
Teal Technology Services - TTS ⁽¹⁾	23	14
Valyans	50	
Autres ⁽²⁾	4	(53)
Participation dans les co-entreprises	7 076	5 518

⁽¹⁾ SAEDM, SFL et TTS étant des entreprises associées. A noter qu'en décembre 2022 le Groupe OCP a pris le contrôle de la Société Foncière de la Lagune-SFL en ramenant son taux de contrôle à 81,78 % des droits de vote.

⁽²⁾ Inclut JESA et la nouvelle JV Multi-Purpose Industrial Platform Limited- MIPL détenue par OCP AFRICA.

Le résultat des coentreprises et les entreprises associées est analysé comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Paradeep Phosphates Limited - PPL	214	221
Groupe PRAYON	898	159
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	270	394
Euro Maroc Phosphore - EMA	201	64
Indo Maroc Phosphore - IMA	144	358
Fertinagro Biotech	140	24
Société d'aménagement et de développement de la Mazagan - SAEDM	(2)	(1)
Société Foncière la Lagune - SFL		(61)
Teal Thechnology Services - TTS	9	3
Valyans	(1)	
Autres	14	24
Résultat des co-entreprises	1 887	1 185

Le Groupe OCP a reçu des dividendes de ses coentreprises et entreprises associées au titre de l'exercice 2021, le détail ces dividendes est le suivant :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	250	63
Indo Maroc Phosphore - IMA	117	33
Teal Technology Services - TTS		3
Dividendes reçus des co-entreprises	367	99

6.2. BILANS ET COMPTES DE RÉSULTAT DES CO-ENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

La note ci-après détaille les lignes à 100 % du bilan et du compte de résultat des co-entreprises et entreprises associées consolidées :

Bilan

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	FERTINAGRO	VALYANS	Autres
ACTIF										
Actifs courants										
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	(175)	203	197	83	264	103	53	1 126	1	1 055
Actifs financiers de trésorerie		7								
Stocks	(122)	694	241	300	2 414	1 376		1 719		
Créances clients	3 393	291	1 250	1 352	3 514		111	1 840	84	3 324
Créances d'impôt exigible			11	50	105		4			65
Autres actifs courants	(28)	572	895	1 318	1 250	165	23	76	2	2 112
Total actifs courants	3 069	1 766	2 594	3 102	7 547	1 644	191	4 761	87	6 556
Actifs non courants										
Actifs financiers non courants	4				4			99	3	11
Participation dans les Entreprises mises en équivalence	246									
Titres de participation						1		92	1	135
Actifs d'impôt différé	133							59		
Immobilisations corporelles	490	762	506	496	4 403	2	1	1 135		72
Immobilisations incorporelles	(83)	381	24	27	100	3		100		43
Total actifs non courants	791	1 143	530	523	4 507	5	1	1 486	4	261
TOTAL ACTIF	3 860	2 909	3 124	3 625	12 054	1 649	193	6 247	91	6 817

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	FERTINAGRO	VALYANS	Autres
PASSIF										
Passifs courants										
Emprunts et dettes financières courants	(701)	2			3 410			525	34	
Provisions courantes	14		2		119			6	1	245
Dettes commerciales	(76)	920	826	906	2 147	100	96	1 731	18	2 039
Dettes d'impôt exigible		120			111		5			183
Autres passifs courants	(14)	(19)	46	507	365	265	45	7	21	2 936
Total passifs courants	(777)	1 023	875	1 413	6 152	365	146	2 269	73	5 404
Passifs non courants										
Emprunts et dettes financières non courants	207	294	4	6	1 270	723		968	8	
Provisions non courantes pour avantages au personnel	153							14		
Autres provisions non courantes	(770)				28	4				
Passifs d'impôt différé	215				158			8		
Autres passifs non courants	(4)							24		
Total actifs non courants	(199)	294	4	6	1 456	727		1 014	8	
Capital social	556	347	620	800	1 051	608	15	681	36	51
Primes d'émission, de fusion et d'apport		110								
Réserves	75	506	287	846	2 968	(1)	1	1 578	(12)	8
Report à nouveau	2 416		907			(46)	12		(7)	1 153
Résultat net de la période	1 789	630	431	561	428	(4)	19	705	(6)	200
Total capitaux propres	4 836	1 592	2 245	2 206	4 447	558	47	2 963	10	1 413
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 860	2 909	3 124	3 625	12 054	1 649	193	6 247	91	6 817

Compte de résultat

(En millions de dirhams)	PRAYON	EMAPHOS	IMACID	PMP	PPL	SAEDM	TTS	FERTINAGRO	VALYANS	Autres
Produits des activités ordinaires	8 626	3 705	5 520	5 736	15 042		290	5 933	32	6 602
Productions stockée	139	389	82	120		42	(2)	145		
Achats consommés de matières et fournitures	(5 134)	(3 056)	(4 474)	(4 559)	(12 298)	(57)	(187)	(3 728)	(9)	(4 629)
Charges externes	(1 138)	(186)	(507)	(487)		(3)	(5)	(965)	(5)	(326)
Charges de Personnel	(669)			(9)	(254)	(12)	(72)	(496)	(20)	(986)
Impôts et taxes		(2)	(2)	(1)	(21)					(12)
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles		33	106	187	402					11
Autres produits et charges opérationnels	7	2	(13)	(45)	(1 794)	29		91		
EBITDA	1 830	885	711	941	1 077	(2)	25	980	(2)	660
Amortissements et provisions d'exploitation	(169)	(59)	(87)	(158)	(191)	(3)	(1)	(80)	(3)	(228)
Résultat opérationnel courant	1 662	826	624	783	886	(5)	24	900	(5)	432
Autres produits et charges opérationnels non courants	225	(13)	(69)	(55)						(41)
Résultat opérationnel	1 887	813	554	728	886	(5)	24	900	(5)	392
Coût d'endettement financier net	(27)	(5)	11	8	(328)	(34)		(13)	(1)	3
Résultat de change sur dettes et créances financières										(1)
Autres produits et charges financières			(4)			34				
Résultat financier	(27)	(5)	7	9	(328)	1		(13)	(1)	3
Résultat des coentreprises								20		
Résultat avant impôt	1 859	808	562	737	558	(4)	24	907	(6)	394
Impôts sur les bénéfices	(70)	(178)	(130)	(177)	(130)		(5)	(202)		(194)
Résultat net de la période	1 789	630	431	561	428	(4)	19	705	(6)	200

6.3. PRESTATIONS FOURNIES PAR OCP AUX CO-ENTREPRISES

OCP fournit à ses co-entreprises des prestations diverses qui se résument essentiellement comme suit :

6.3.1 FOURNITURE DE PHOSPHATE ET D'ACIDE PHOSPHORIQUE

La livraison de phosphate entre OCP et ses co-entreprises est régie par des dispositions contractuelles. Celles-ci concernent notamment les informations liées à :

- La qualité de la Roche définie en fonction des spécifications annuelles exprimées par la co-entreprise annuellement ;
- Au prix facturé aux co-entreprises qui correspond à la moyenne des prix marché à l'export sur l'année. Cette formule de détermination du prix est identique pour toutes les co-entreprises ;
- Et autres modalités liées à la facturation et au paiement.

Au titre de ces transactions, OCP a enregistré des ventes des phosphates auprès des co-entreprises pour 7 839 millions de dirhams en 2022 contre 3 894 millions de dirhams en 2021.

Par ailleurs, OCP fournit de l'acide phosphorique à ses co-entreprises EMAPHOS, Paradeep Phosphates Limited (PPL) et PRAYON. Au titre de ces ventes, OCP a enregistré un chiffre d'affaires de 4 953 millions de dirhams en 2022 contre 3 340 millions de dirhams en 2021.

6.3.2 FOURNITURE DES SERVICES ET UTILITÉS

Les services et utilités fournis par OCP à ses co-entreprises basées sur la plateforme de Jorf Lasfar concernent principalement l'utilisation des infrastructures du site de Jorf Lasfar, la fourniture d'utilités (soufre liquide, eau, vapeur etc.) nécessaires à l'exploitation industrielle, le savoir-faire du personnel de l'OCP, les services de maintenance des installations et équipements et les services de manutention, et enfin les services de location de matériels de stockage.

6.3.3 CONTRATS DE BAIL

OCP a signé des contrats de bail avec les co-entreprises locales basées sur la plateforme de Jorf Lasfar. Les loyers sont payables sur une base mensuelle et révisés en fonction des modalités fixées dans les contrats.

6.3.4 CONVENTION FINANCIÈRES

OCP a conclu des conventions de cash pooling avec certaines co-entreprises (Indo Maroc Phosphore-IMACID, Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS, Pakistan Maroc Phosphore-PMP...).

6.3.5 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE

OCP fournit également des services de marketing (commercialisation des produits fabriqués par la joint-venture) et d'affrètement à certaines de ses co-entreprises.

OCP a par ailleurs conclu en 2017 un contrat multipartite de cession de pièces de rechange sur la plateforme de Jorf Lasfar avec plusieurs filiales et co-entreprises dont Indo Maroc Phosphore-IMA et Euro Maroc Phosphore-EMAPHOS.

6.3.6 PRESTATIONS FOURNIES PAR LES CO-ENTREPRISES À OCP

JESA S.A fourni à OCP des prestations d'ingénierie à travers le Framework Services Agreement signé en 2017 et renouvelé en 2022.

Teal Technology & Services-TTS et OCP ont conclu un Master Services agreement via lequel TTS fournit des services de gestion de données (data center), de transformation digitale et d'externalisation d'activités existantes.

Note 7 – Autres éléments opérationnels

7.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

Les autres éléments opérationnels comprennent principalement les impôts et taxes, les résultats de change sur dettes et créances opérationnelles et les autres produits et charges opérationnels non récurrents.

Les éléments non récurrents sont des éléments (charges et produits) qui ont peu de valeur prédictive du fait de leur nature, fréquence et/ou importance relative. Ces charges et produits concernent :

- Les pertes de valeur sur immobilisations corporelles (cf. Note 8.1.3 « tests de dépréciations et pertes de valeur »), le cas échéant, les reprises de pertes de valeur sur actifs incorporels, étant générées par un événement qui modifie de manière substantielle la rentabilité économique de produits concernés ;
- Les plus et moins-values de cessions d'activités ;
- Les produits de réévaluation de participations antérieurement détenues dans des activités dont le Groupe prend le contrôle ;
- D'autres éléments inhabituels et matériels dont la nature n'est pas directement liée à l'exploitation courante.

7.2. ANALYSE DES AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat de cession des immobilisations	(95)	(67)
Subventions accordées, dons et libéralités	(911)	(1 065)
Cohésion sociale	(667)	(256)
Autres	415	(66)
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(1 258)	(1 454)

Le poste des autres produits et charges opérationnels non récurrents affiche un résultat négatif de -1,3 milliard de dirhams au cours de l'exercice 2022, en amélioration de 196 millions de dirhams par rapport à l'exercice 2021. Cette variation s'explique par une baisse des cotisations et dons de 94 millions de dirhams par rapport à 2021, et par une augmentation de la charge de cohésion sociale compensée par l'impact de l'assainissement de certaines provisions.

7.3. AUTRES ACTIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur Brute	Dépréciation	Net	Valeur Brute	Dépréciation	Net
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	11 697		11 697	8 559		8 559
Personnel	82	(1)	81	65	(1)	64
Organismes sociaux	390	(35)	355	373	(32)	340
État (hors impôt sur les sociétés)	7 373		7 373	4 786		4 786
Créances d'impôt exigible	2 968		2 968	1 311		1 311
Autres débiteurs	677	(35)	642	740	(24)	704
Total des autres actifs courants	23 187	(71)	23 116	15 835	(57)	15 765

La ligne « Etat hors impôt sur les sociétés » regroupe principalement la TVA récupérable, le crédit de TVA, la taxe sur l'exploitation minière et d'autres impôts et taxes. La hausse constatée sur la ligne Etat est due à une augmentation de 2,1 milliards de dirhams du crédit de TVA, une hausse de 3,2 milliards de dirhams des avances fournisseurs, ainsi qu'une augmentation de 1,7 milliard de dirhams de la créance d'impôt sur les sociétés (IS).

L'échéancier de ces créances d'impôts et taxes au 31 décembre 2022 est détaillé dans le tableau suivant :

(En millions de dirhams)	Total	Non échus	Échus		
			<30 Jours	30 - 120 Jours	> 120 Jours
État, TVA	2 213	1 900	9	303	
Crédit de TVA-Part courante	4 752	1 517	89	586	2 560
État, autres impôts et taxes	408	357		2	49
Total	7 373	3 775	99	891	2 609

7.4. AUTRES PASSIFS COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Clients créditeurs, avances et acomptes	3 375	2 021
État-TVA	2 448	1 200
Dettes sociales	1 946	1 884
Dettes d'impôt exigible	5 786	2 879
Autres créditeurs	3 399	2 121
Autres passifs courants	16 953	10 104

Le poste « Autres passifs courants » affiche une augmentation de 6,8 milliards de dirhams entre fin 2021 et fin 2022. Cette variation est principalement expliquée par une hausse de la dette fiscale de 2,9 milliards de dirhams, ainsi qu'une augmentation des avances et acomptes liés à l'octroi de primes, de régularisations et de commissions accordées aux clients étrangers.

Note 8 – Immobilisations corporelles et incorporelles

8.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS

8.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Evaluation et durée d'utilité des actifs opérationnels

Les contrôleurs de matériels et les responsables de la maintenance des axes Nord, Centre et Phosboucraâ identifient les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations (immobilisations principales et composants). Ces durées correspondent aux durées potentielles d'utilisation technique. Les durées d'utilité et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement, si nécessaire.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Les interventions de maintenance courante sont comptabilisées en frais d'entretien si la fréquence de renouvellement de cette maintenance en volume est annuelle. La remise en état partielle ou totale d'un ou plusieurs composants relève du gros entretien. Elle est comptabilisée en immobilisation et la valeur nette comptable remplacée est sortie du bilan.

Amortissements

En l'application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ses composants à une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur les durées d'utilité correspondant aux durées techniques suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Durées</i>
Terrains	10 à 30 ans
Constructions	15 à 60 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	5 à 30 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 à 30 ans

Les durées d'utilité sont examinées à la clôture de chaque exercice comptable et ajustées prospectivement si nécessaire.

Contrats de location

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « contrat de location » selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Avec l'application de cette nouvelle norme, le Groupe OCP comptabilise désormais l'ensemble de ses contrats de location au bilan, à l'exception des contrats d'une durée inférieure à 12 mois ou de ceux portant sur des biens d'une valeur unitaire à neuf inférieure à 5000 dollars.

A la date de transition, le Groupe n'a pas modifié la valeur des actifs et passifs liés aux contrats de location qualifiés de location-financement selon IAS 17. Les actifs ont été reclassés en droit d'usage et les dettes de location-financement sont désormais présentées avec les dettes de location.

Coûts d'emprunt

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ».

A ce titre, le Groupe OCP a capitalisé les coûts d'emprunt pour 347 millions de dirhams au cours de l'exercice 2022, contre 262 millions de dirhams au cours de l'exercice 2021.

8.1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation initiale et ultérieure

Les immobilisations incorporelles sont composées des brevets, licences, logiciels et des frais de recherche et développement. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et pertes de valeur. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les dépenses de matériel et de services, les frais liés au personnel directement affectés à la production et à la préparation de certains logiciels en vue de leur utilisation et les coûts d'emprunts lorsque les conditions d'éligibilité sont satisfaites.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont immobilisées dès lors que les critères de reconnaissance d'un actif tels qu'édictés par la norme IAS 38 sont remplis : faisabilité technique, intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre, probabilité d'avantages économiques futurs, disponibilité de ressources, capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses de développement. Les dépenses encourues pendant la phase de recherche ne sont pas immobilisées mais comptabilisées en charges.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement des logiciels et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité qui s'étale de 1 an à 5 ans.

Dépenses de développement

La phase de développement commence dès lors que la faisabilité économique du gisement est démontrée et qu'une décision concernant son développement est prise. Seules les dépenses engagées avant la phase de production et pour le développement du gisement sont capitalisées. Les dépenses de développement visant à maintenir la production existante sont comptabilisées en charges.

Écart d'acquisition

Suite à l'intégration du palier Maghreb Hospitality Company-MHC en juillet 2021, un nouvel écart d'acquisition a été calculé pour l'entité Société La Mamounia, d'un montant de 1 886 millions de dirhams. Le Groupe a mené un travail de valorisation de cette acquisition et a affecté la totalité du goodwill à la prestigieuse marque la Mamounia.

En décembre 2022, le Groupe OCP a souscrit seul à l'augmentation de capital de la Société Foncière de la Lagune-SFL, ce qui a porté sa participation dans cette entité à 81,79 %. Cette prise de contrôle a généré un goodwill de 296 millions de dirhams, qui a été déprécié à 100 % par mesure de prudence.

8.1.3 TESTS DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR

Évaluations retenues pour les tests de perte de valeur

Les hypothèses et les estimations qui sont faites pour déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles portent en particulier sur les perspectives de marché nécessaires à l'évaluation des flux de trésorerie et les taux d'actualisation retenus. Toute modification de ces hypothèses pourrait avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait amener à modifier les pertes de valeur à comptabiliser.

Une unité génératrice de trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Compte tenu de l'activité du Groupe, quatre principales unités génératrices de trésorerie ont été identifiées : Industrial Facility Management, Rock Solutions, Fertilizers and Farmer Solutions, et Specialty Chemicals. De plus, une unité regroupant les activités d'Innovation, R&D et d'apprentissage a également été identifiée.

Les tests de dépréciation des actifs immobilisés suivent les règles suivantes :

- *Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée* font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an.
- *Les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie* font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeurs, lesquels sont définis ci-après :
 - Diminution importante de la valeur de marché de l'actif,
 - Obsolescence ou dégradation physique de l'actif,
 - Changements importants négatifs dans l'utilisation passée ou prévue d'un actif,
 - Changement important dans l'environnement technologique, économique ou juridique,
 - Augmentation des taux d'intérêt ou des taux de rendement pouvant affecter la valeur d'utilité.

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à la valeur nette comptable des actifs qui lui sont rattachés. La valeur recouvrable d'une UGT est la plus élevée de sa juste valeur nette des coûts de cession et de sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'elle génère, tels que résultant du budget et du plan stratégique approuvé par le Conseil d'administration, augmenté de sa valeur de sortie à la fin de sa durée de vie prévue.

En conséquence, en prenant en compte la performance du groupe enregistrée en 2022, les actifs du Groupe ne montrent aucun signe de dépréciation et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 31 décembre 2022.

8.2. VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2022
Valeur Brute :								
Terrains	7 569	258		(2)	944	3	40	8 812
Constructions	59 842	2 064		(299)	3 346	9	402	65 364
Installations techniques, matériel et outillage	103 005	490		(861)	2 318	3	158	105 114
Matériel de transport	887	17		(16)	14			902
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 025	22		(103)	(63)	13	4	3 897
Droit d'usage des immobilisations corporelle	4 405	106		(0)	22	7		4 539
Autres immobilisations corporelles	16 249	16 709		(77)	(6 462)	1		26 421
Total valeur brute	195 982	19 666		(1 358)	119	35	605	215 049
Amortissements :								
Terrains	(1 176)		(22)	1				(1 196)
Constructions	(15 891)		(1 417)	234	(8)	(2)	(111)	(17 188)
Installations techniques, matériel et outillage	(55 032)		(4 722)	823	(224)	(1)	(27)	(59 183)
Matériel de transport	(852)		(37)	16				(874)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 917)		(256)	103	(8)	(3)	(2)	(2 084)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(2 282)		(350)		(7)			(2 639)
Autres immobilisations corporelles	(1 759)		(693)	16	237			(2 198)
Pertes de valeur :								
Terrains	(133)			11				(123)
Constructions	(2)							(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(79 045)		(7 498)	1 204	(24)	(7)	(139)	(85 501)
Valeur nette comptable	116 938	19 666	(7 498)	(154)	95	29	466	129 547

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Aquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassement	Écart de conversion	Autres variations	31 décembre 2021
Valeur Brute :								
Terrains	6 482	342			185	(2)	562	7 569
Constructions	53 675	2 436		(80)	2 534	(5)	1 282	59 842
Installations techniques, matériel et outillage	99 362	837		(299)	2 435	(2)	673	103 005
Matériel de transport	898	9		(26)	(2)		8	887
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 602	176		(51)	250	(1)	47	4 025
Droit d'usage des immobilisations corporelles	4 266	174		(5)		2		4 405
Autres immobilisations corporelles	12 078	9 371		(61)	(5 600)		460	16 249
Total valeur brute	180 362	13 346		(521)	(199)	(7)	3 033	195 982
Amortissements :								
Terrains	(1 145)		(31)				(0)	(1 176)
Constructions	(13 859)		(1 289)	120	(6)	1	(863)	(15 891)
Installations techniques, matériel et outillage	(49 971)		(4 934)	363	(49)	1	(442)	(55 032)
Matériel de transport	(833)		(39)	26	1		(7)	(852)
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	(1 583)		(361)	49	5		(28)	(1 917)
Droit d'usage des immobilisations corporelles	(1 963)		(312)		(6)			(2 282)
Autres immobilisations corporelles	(1 372)		(442)	11	45			(1 759)
Pertes de valeur :								
Terrains	(141)			7				(141)
Constructions	(3)							(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(70 869)		(7 409)	576	(11)	2	(1 339)	(79 045)
Valeur nette comptable	109 493	13 346	(7 409)	55	(210)	(5)	1 693	116 938

Les principales augmentations réalisées courant l'exercice 2022 portent sur les projets suivants :

Augmentation de capacité

- Avec une enveloppe globale de 5,4 milliards de dirhams, les travaux de constructions des trois nouvelles lignes d'engrais D, E et F sont en phase de finalisation. Chacune de ces trois lignes aura une capacité de 1 million de tonne métrique d'équivalent DAP par an.
- Les travaux de construction des deux lignes sulfuriques avancent également. Chaque ligne prévoit une capacité de production de 5000 tonnes métriques humides par jour. Les dépenses globales allouées à ces projets s'élèvent à 3,8 milliards de dirhams.
- Avancement des réalisations dans le cadre du développement du complexe chimique de Laâyoune notamment à travers le lancement des études de base, ainsi que le lancement de la construction de la centrale d'énergie et de la ligne sulfurique. A noter que 13,3 milliards de dirhams de dépenses est prévu pour l'accomplissement desdits projets.
- Poursuite des travaux de construction de la ligne sulfurique PS4 s'inscrivant dans le cadre du programme MPH « M'zinda Phosphate Hub » avec un total dépenses de 1,3 milliard de dirhams ;
- Achèvement des travaux de construction de la trémie mobile à la mine de Benguéirir, et avancement des travaux de construction de la laverie au même site après la finalisation des travaux d'études et d'ingénierie. L'investissement global dédié à la construction de la trémie mobile s'élève à 1,8 milliard de dirhams et celui consacré à la construction de laverie à 2,4 milliards de dirhams.
- Un fort avancement des travaux de construction de la laverie au site de Phosboucrâ à travers la finalisation des travaux de génie civil et le lancement des livraisons et montage des principaux équipements.
- Achèvement des travaux de construction de la ligne phosphorique F et démarrage des essais. Cette ligne aura une capacité de 1500 tonne de P_2O_5 par jour.

Logistique

- Les travaux de construction du nouveau port phosphatier à Laâyoune se poursuivent.

Énergie verte

Dans un contexte caractérisé par la sécheresse et l'assèchement du bassin d'Oum Rabiaa qui assure l'alimentation en eau potable des régions de Safi et d'El Jadida, un partenariat État–OCP est lancé en 2022 dans le cadre du programme Plan Urgence Eau. Ce programme repose sur des objectifs communs tels que :

- Assurer la totalité des besoins industriels en eau (35 Mm^3) des sites OCP de Safi et de Jorf Lasfar par le dessalement de l'eau de mer ;
- Sécuriser l'alimentation en eau potable des villes de Safi et d'El Jadida par le dessalement de l'eau de mer;
- Alimenter l'ensemble des unités du programme par de l'énergie verte.

En 2022, Une première capacité de dessalement modulaire de $3,3 \text{ Mm}^3/\text{an}$ à Jorf Lasfar et de 5 Mm^3 à Safi est déjà installée et les travaux de la mise en service du pipeline de Safi & Jorf Lasfar, pour l'alimentation des deux villes, sont en cours. De ce fait, l'eau potable des villes sera opérationnelle à partir de mi-mars 2023.

En parallèle le Groupe a entamé un programme de construction des STEPs (Station d'épuration des eaux usées) au niveau des villes de Safi, Fquih Bensaleh, Kasba Tadla, Béni Mellal et extension Khouribga pour une mise en service courant 2023.

8.3. VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2022
Valeur Brute :							
Goodwill	1 886	296			(1 886)		296
Immobilisations en recherche et développement	210	128			(23)		315
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	216	8			1 931	5	2 160
Licences et Logiciels	2 109	126			6		2 242
Fond commercial	239				(17)		223
Autres immobilisations incorporelles	1 198	326		(17)	(77)		1 431
Total valeur brute	5 858	884		(17)	(65)	5	6 666
Amortissements :							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(187)		(46)				(233)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(125)		(60)			(4)	(190)
Amortissement des licences et logiciels	(338)		(12)		(1)		(351)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(823)		(243)		1		(1 064)
Pertes de valeur :							
Dépréciation Goodwill			(296)				(296)
Total amortissements et pertes de valeur	(1 473)		(656)			(4)	(2 134)
Valeur nette comptable	4 385	884	(656)	(17)	(65)	2	4 532

Le Groupe a mené des travaux d'évaluation de la marque La Mamounia. Les travaux conduits lors de cette valorisation s'appuyaient à la fois sur une approche quantitative reposant sur les méthodes dites des « Price et Volume Premiums » et « des redevances actualisées » et sur une approche qualitative reposant sur un sondage conduit auprès des principaux partenaires nationaux et internationaux de « La Mamounia ». Les deux approches ont permis au Groupe d'affecter la totalité du montant de l'écart d'acquisition qui s'élève à 1 884 millions de dirhams à la maque La Mamounia.

En tant qu'immobilisation incorporelle non amortissable, le Groupe doit effectuer un test de dépréciation de la marque en comparant sa valeur comptable à sa valeur recouvrable. Ce test doit être effectué chaque année.

Compte tenu des performances de l'hôtel, aucun test d'impairment n'a été effectué au 31 décembre 2022.

Une dépréciation est comptabilisée dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Notes annexes aux états financiers consolidés

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	Acquisitions	Dotations	Diminutions / Reprises	Reclassements	Autres variations	31 décembre 2021
Valeur Brute :							
Goodwill						1 886	1 886
Immobilisations en recherche et développement	115				96		210
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	155	7			1	53	216
Licences et Logiciels	1 972	119			19		2 109
Fond commercial		49				190	239
Autres immobilisations incorporelles	955	280		(102)	(24)	89	1 198
Total valeur brute	3 197	455		(102)	91	2 218	5 858
Amortissements :							
Amortissement des immobilisations en recherche et développement	(75)		(113)				(187)
Amortissement des brevets, marques, droits et valeurs similaires	(76)		(25)		3	(28)	(125)
Amortissement des licences et logiciels	(298)		(27)		(12)		(338)
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	(274)		(531)	59	9	(86)	(823)
Total amortissements et pertes de valeur	(723)		(696)	59		(114)	(1 473)
Valeur nette comptable	2 474	455	(696)	(43)	91	2 104	4 385

8.4. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations nettes aux amortissements	(8 111)	(7 915)

Les dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations enregistrées au cours de l'exercice 2022 sont légèrement en hausse de 2,85 % (+196 millions de dirhams) par rapport à l'exercice 2021. Cette augmentation est due principalement à la dépréciation du Goodwill de SFL pour 296 millions de dirhams, en raison de la prise de participation supplémentaire de 31,8 %, qui a généré un Goodwill de 296 millions, déprécié à 100 % par mesure de prudence.

Note 9 – Provisions et passifs éventuels

9.1. TRAITEMENT COMPTABLE DES PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un évènement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Une obligation est qualifiée d'implicite lorsque les deux conditions suivantes sont remplies :

- Il a été indiqué aux tiers, par des pratiques passées, par une politique affichée ou par une déclaration récente suffisamment explicite, que le Groupe assumera certaines responsabilités ;
- Le Groupe a créé chez les tiers une attente fondée qu'il assumera ces responsabilités.

9.2. DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Dotations nettes aux provisions	(324)	(1 099)

Les dotations nettes aux provisions courantes pour l'exercice 2022 s'élèvent à 324 millions de dirhams. Cette année, la provision sur la créance Heringer chez OCP Fertilizantes a été reprise pour un montant de 153 millions de dirhams, suite au règlement de la créance. De plus, une dépréciation complémentaire de 262 millions de dirhams a été constatée pour Ethiopian Agricultural Businesses Corporation (EABC), portant la dépréciation totale de la créance supérieure à 1 an à 100 %.

9.3. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Dotations	REPRISES		Autres variations	31 décembre 2022
			Utilisées	Non utilisées		
Provisions non courantes	7 095	226	(155)		(766)	6 400
Provisions pour avantages au personnel	5 964	112	(105)		(802)	5 169
Provisions pour réhabilitation des sites	474		(22)			452
Autres provisions non courantes	656	114	(28)		36	778
Provisions courantes	556	73	(50)		(9)	587
Autres provisions courantes	556	73	(50)		(9)	587
Total des provisions	7 651	299	(205)		(774)	6 987

Evaluation des provisions pour avantage au personnel

Les provisions pour avantages au personnel couvrent les avantages relatifs à l'allocation décès, les plans médicaux, l'allocation forfaitaire de départ à la retraite et autres avantages à long terme. Le détail de ces avantages est développé dans la note 5 « charges et avantages au personnel ».

Évaluation des provisions de réhabilitation des sites

La réhabilitation des sols miniers fait partie intégrante de la politique de développement durable de l'OCP. Le groupe anticipe ainsi la réhabilitation des terrains dès le début de l'extraction. Sa démarche prévoit de récupérer la terre végétale et de la stocker pendant l'exploitation de la mine. Par la suite, à la fin de l'exploitation, ces déblais sont utilisés

pour créer un terrain régulier et préparer les sols à une utilisation agricole. Le groupe en profite également pour initier des activités agricoles et forestières profitables aux communautés. Cette démarche, repose sur l'implication, dès l'amorce du projet, des populations locales ainsi que des autorités et associations ou organismes concernés. En plus de respecter les particularités des sols et des conditions climatiques locales, les cultures et les activités introduites se font au regard des savoir-faire locaux. L'ancienne mine de Khouribga atteste de l'intérêt de cette démarche.

La hausse de la provision pour réhabilitation des sites miniers est due à l'actualisation des coûts d'aménagement et de plantation estimés sur la base des derniers marchés conclus ainsi qu'à la hausse des surfaces exploitées.

Risques environnementaux :

- Gouvernance des risques environnementaux :

Le Conseil d'administration assure la direction stratégique et garantit le suivi, tandis que le Comité d'audit et de risques aide à contrôler les opérations et examine les données financières et extra-financières, y compris les informations sur les risques liés au climat. Ces organes supervisent l'équipe de gestion des risques dans la compréhension des risques principaux pour l'entreprise, y compris les risques environnementaux et liés au climat, et considèrent les risques et opportunités liés au climat lors de la surveillance de la stratégie de l'entité. La Stratégie de Durabilité «Vers 2040» du Groupe OCP intègre le climat dans la stratégie commerciale et imprègne toute l'organisation, étant continuellement supervisée par le Conseil et les Comités. La responsabilité et la reddition de compte en matière de gestion des risques sont intégrées à tous les niveaux de l'organisation.

- Engagement du Groupe :

Le Groupe OCP s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif de réduction de 45,5 % d'ici 2030, et vise à devenir neutre en carbone dans les trois scopes d'ici 2040. Des processus de gouvernance, des contrôles et des procédures ont été mis en place pour surveiller, gérer et atténuer les risques et les opportunités liés au climat. Des revues annuelles des enjeux environnementaux et climatiques sont effectuées, et les risques liés à l'environnement et au climat sont intégrés dans les plans de gestion de chaque ligne de métier selon les normes ISO 31000 et COSO.

- Stratégie et réponse du Groupe aux changements climatiques :

L'OCP a mis en place une stratégie pour faire face aux risques et opportunités liés au climat. Cette stratégie consiste à identifier les risques et opportunités significatifs qui pourraient affecter son modèle économique, sa stratégie et ses flux de trésorerie à court, moyen et long terme. Les quatre risques prioritaires identifiés comprennent l'impact sur les revenus résultant des changements de la demande en engrais dans les principales régions clientes de l'OCP en raison des conditions météorologiques extrêmes, ainsi que les opportunités qui pourraient se présenter pour l'expansion de la gamme de produits globale de l'OCP vers l'ammoniac vert et des volumes plus élevés de TSP vert en fonction de la prime de marché, de la demande croissante de produits verts et de la disponibilité de l'hydrogène vert.

Cependant, les scénarios climatiques prévoient une baisse des rendements des cultures qui pourrait entraîner une perte de revenus annuels importante pour le groupe OCP. Pour atténuer ces risques, le groupe OCP a pour objectif de rendre sa stratégie globale actuelle et prospective plus résiliente aux changements climatiques. Pour ce faire, il vise à décarboniser ses opérations, ce qui peut réduire les risques climatiques et générer des avantages économiques importants dans les années à venir grâce à l'expansion de la production de produits verts.

OCP a élaboré une stratégie de transition vers une faible émission de carbone qui inclut le déploiement de l'innovation pour atténuer les risques climatiques, telles que l'utilisation de solutions d'énergie durable, la gestion de l'énergie en temps réel, l'automatisation intelligente de l'énergie, la capacité de cogénération, des accords d'achat d'énergie éolienne, la cartographie du potentiel solaire des sites, le développement de technologies de séchage propre, le projet «Green mining» et l'étude de la mobilité verte. Le groupe OCP s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2040 et à promouvoir le développement durable.

Pour répondre à la crise de l'eau, le groupe OCP a développé un programme d'eau basé sur les principes de l'économie circulaire. Ce programme comprend une évaluation approfondie des risques de pénurie d'eau et l'utilisation de sources d'eau non conventionnelles pour réduire le besoin en eau douce à zéro d'ici 2026. Le groupe a également accéléré son programme d'eau en 2021 avec des mesures exceptionnelles déployées pour l'année 2022 pour faire face à la pénurie d'eau.

Le groupe OCP prévoit de remplacer l'ammoniaque importé, produit à partir de combustibles fossiles, par de l'ammoniaque vert produit à partir d'énergies renouvelables. En partenariat avec l'UM6P, ils construiront deux unités pilotes pour la recherche et la production exclusive d'ammoniaque vert. OCP souhaite également promouvoir une agriculture durable et régénérative en soutenant les petits exploitants et en développant des programmes utilisant des technologies de pointe. Ils ont également lancé un programme d'agriculture carbone visant à augmenter le stockage du carbone dans le sol et la végétation grâce à des changements dans les pratiques agricoles et l'utilisation des terres.

9.4. PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels se rapportent à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel des activités du Groupe. Le Groupe OCP n'anticipe pas que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

9.5. ENGAGEMENTS DONNÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Lettres de crédit	1 232	1 176
Droits et engagements divers	614	836
Total des engagements donnés	1 846	2 012

Les engagements donnés correspondent aux cautions douanières et celles des clients, lettres de crédit-Import, ainsi que les différents droits et engagements donnés inscrits et non avérés.

A fin décembre 2021, on constate une baisse des engagements données d'un montant de 166 millions de dirhams, principalement enregistré au niveau des cautions données par OCP SA, ainsi que les engagements pluriannuels hors périmètre de la Fondation OCP.

Note 10 – Instruments financiers, endettement net et coût net de financement

10.1. ACTIFS FINANCIERS DE GESTION TRÉSORERIE, DETTES FINANCIÈRES, ENDETTEMENT NET ET COÛT NET DE FINANCEMENT

10.1.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENT COMPTABLE

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts et dettes financiers et les découverts bancaires. Ils sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant qui permettra d'éteindre l'obligation associée, nette des coûts liés. Lors des évaluations ultérieures, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés au poste « Coût de l'endettement financier brut » sur la durée de la dette financière.

Les actifs et passifs financiers sont qualifiés de courant lorsque l'échéance des flux de trésorerie attendus de l'instrument est inférieure à un an.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (échéance inférieure à trois mois) classés dans cette catégorie dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Très liquides,
- Facilement convertibles en un montant connu de trésorerie,
- Soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme correspondent pour l'essentiel à des SICAV de trésorerie évaluées à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Actifs financiers de gestion de trésorerie

Les actifs financiers de trésorerie correspondent essentiellement à des dépôts à terme. Il s'agit des placements dont les conditions de maturité et de revenu sont déterminées lors de leur mise en place et que le Groupe a l'intention et les moyens de conserver jusqu'à leurs échéances. Ils sont évalués au coût amorti. La rémunération des dépôts à terme est comptabilisée en résultat financier.

Endettement net

L'endettement net s'entend comme la somme des dettes financières non courantes et courantes, moins la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers de trésorerie.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut net des produits financiers des placements de trésorerie :

- *Le coût de l'endettement brut* : il inclut les charges d'intérêt calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les coûts de remboursement anticipé d'emprunts ou d'annulation de lignes de crédit.
- *Les produits financiers des placements de trésorerie* : ils sont constitués des revenus de placements de trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs financiers de trésorerie

10.1.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES

10.1.2.1 VENTILATION DES DETTES FINANCIÈRES PAR NATURE

Le tableau ci-après décrit la ventilation des dettes financières Groupe par nature :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes financières courantes		
Crédits bancaires long terme part moins d'un an	8 007	2 416
Dettes issues des contrats de location - part moins d'un an	240	237
Intérêts courus non échus	533	434
Autres crédits	1 357	1 575
Total dettes financières courantes	10 136	4 662
Dettes financiers non courantes		
Crédits bancaires long terme - part plus d'un an	19 743	14 971
Emission obligataire	34 928	30 997
Dettes issues des contrats de location - part plus d'un an	1 389	1 507
Autres crédits	3 815	3 478
Total dettes financières non courantes	59 875	50 954
Total dettes financières	70 011	55 616

10.1.2.2 ANALYSE DES DETTES FINANCIÈRES : TAUX ET MATURITÉS

Le tableau ci-après présente le total des emprunts analysés selon les taux d'intérêts, les maturités ainsi que les devises :

(En millions de dirhams)	Taux d'intérêts	Taux d'intérêt moyen pondéré	Maturité résiduelle moyenne pondérée	31 décembre 2022
Crédits bancaires long terme part moins d'un an				8 007
Libellé en USD	[2,94 % - 3,91 %]	3,59 %		743
Libellé en MAD	[3,00 % - 5,62 %]	3,40 %		6 681
Libellé en EUR	[0,63 % - 4,16 %]	1,15 %		583
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	[3,80 %]	3,80 %		240
Intérêts courus non échus				533
Autres Crédits				1 357
Total dettes financières courantes				10 136
Crédits bancaires long terme part plus d'un an				19 743
Libellé en USD	[2,94 % - 3,91 %]	3,52 %	3	1 341
Libellé en MAD	[3,00 % - 5,62 %]	3,51 %	5	10 618
Libellé en EUR	[0,63 % - 4,16 %]	2,32 %	8	7 698
Libellé en autres devises				85
Dettes issues des contrats de location				
Libellé en MAD	3,80 %	3,80 %	3	1 389
Émission obligataire				34 928
Libellé en USD	[3,75 % - 6,88 %]	5,14 %	13	34 928
Autres Crédits				3 815
Total dettes financières non courantes				59 875
Total dettes financières				70 011

10.1.2.3 ECHÉANCIER DES DETTES FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente l'échéancier des dettes financières au 31 décembre 2022 :

(En millions de dirhams)	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total au 31 décembre 2022
Crédits bancaires	8 007	15 578	4 165	27 749
Emprunts obligataires		13 453	21 476	34 928
Dettes IFRS 16	239	318	1 070	1 628
Autres dettes	1 891	1 572	2 241	5 705
Dettes à moyen et long terme	10 137	30 921	28 953	70 011

10.1.3 ANALYSE DES ACTIFS FINANCIERS

10.1.3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie	8 923	3 925
Équivalents de trésorerie	9 633	4 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 556	8 001
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau de flux de trésorerie	18 556	8 001

10.1.3.2 ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Actifs financiers de trésorerie	509	2 538
Total	509	2 538

Les actifs financiers de gestion de trésorerie comprennent essentiellement des dépôts à terme supérieurs à trois mois, contractés principalement par OCP SA.

10.1.3.3 ECHÉANCIER ET JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DE TRÉSORERIE

Echéancier des actifs financiers de trésorerie

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et les investissements du Groupe. À ce titre, le portefeuille de placement est réparti entre des instruments à horizon très court terme pour répondre aux besoins d'exploitation, et des instruments à horizon de placement de plus d'un mois dans le but d'améliorer les rendements et d'être en ligne avec les objectifs.

(En millions de dirhams)	0-1 mois	1-6 mois	6-12 mois	Plus d'un an	Total
OPCVM Monétaire	6 473				6 473
Dépôt à Terme	2 000	1 669			3 669
Total	8 473	1 669			10 142

10.1.4 ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Crédits financiers	25 945	18 374
Emprunts obligataires	34 928	30 997
Autres emprunts et dettes assimilées	7 510	4 502
Endettement financier brut bancaire et obligataire	68 383	53 871
Dettes financières issues des contrats de location IFRS 16	1 628	1 744
Endettement financier divers	1 628	1 744
Equivalents de trésorerie	9 633	4 076
Disponibilités	8 923	3 925
Actifs financiers de gestion de trésorerie	509	2 538
Actifs financiers	19 066	10 540
Endettement financier net bancaire et obligataire	49 317	43 332
Endettement financier brut total	70 011	55 616
Endettement financier net total	50 945	45 076

Rapprochement de l'endettement net avec la variation de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie :

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Variation nette de la trésorerie	(10 554)	(1 577)
Variation des actifs financiers	2 029	(2 532)
Emission/ Remboursements d'emprunts	14 395	(3 144)
Autres variations	(1)	4
Variation de l'endettement financier net	5 869	(7 248)

10.1.5 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net se détaille comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Charges d'intérêt	(2 508)	(2 384)
Coût d'endettement financier brut	(2 508)	(2 384)
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	79	81
Autres produits d'intérêts	143	80
Produits financiers des placements	222	161
Coût d'endettement financier net	(2 286)	(2 223)

Le coût d'endettement financier brut affiche une légère hausse de 123 millions de dirhams entre l'exercice 2022 et celui de 2021 sous l'effet de la hausse des charges d'intérêts due aux émissions effectuées en 2022.

10.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

10.2.1 DÉFINITIONS ET TRAITEMENTS COMPTABLES

Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont classés comme « Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres » et comprennent principalement les titres de participation non consolidés. Le Groupe a choisi d'évaluer ses actifs à la juste valeur en contrepartie des capitaux propres non recyclables.

Autres produits et charges financiers

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus sur les prêts et créances calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes des entités non consolidées, le résultat de change sur les opérations de financement net de la partie efficace de la couverture des taux de change, la désactualisation des provisions et des créances et dettes, les pertes de valeurs et résultats sur actifs financiers.

10.2.2 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Valeur Brute	Réévaluation	Net	Valeur Brute	Réévaluation	Net
Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres	1 060	(604)	457	726	(579)	147
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17		17	22		22
Créances sur cession d'immobilisations	94	(5)	89	77	(5)	72
Autres créances financières	515	(1)	515	466	(1)	466
Total des actifs financiers non courants	1 687	(609)	1 078	1 292	(584)	708

Les actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres correspondent aux titres non consolidés détenus par OCP S.A et ses filiales, notamment OCP International. Ce poste enregistre une hausse de 370 millions de dirhams, essentiellement due à l'augmentation de capital de UM6P Ventures, filiale de UM6P et de OCP Fertinagro Advanced Solutions.

La réévaluation concerne principalement la dépréciation des titres Heringer en raison de ses difficultés financières.

10.2.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se détaillent comme suit :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat de change sur opérations de financement	(3 366)	(899)
Charge/produit d'actualisation de crédit de TVA	(421)	(2 079)
Autres	48	(98)
Autres produits et charges financiers	(3 740)	(3 076)

Le résultat de change sur opérations de financement a augmenté de 2,5 milliards de dirhams par rapport à l'exercice 2021. Ceci est expliqué par l'impact de la variation des taux de change sur les emprunts et dettes financières libellés en devises étrangères essentiellement le taux MAD/\$ qui est passé de 9,28 au 31 décembre 2021 à 10,45 au 31 décembre 2022.

Par ailleurs, la charge financière nette de 421 millions de dirhams correspond à la constatation, courant l'exercice 2022, d'une dotation nette complémentaire de 87 millions de dirhams relative à la signature de conventions de financement du crédit de TVA par voie d'affacturage sans recours. L'actualisation du reliquat de crédit de TVA a généré une charge financière de 334 millions de dirhams en décembre 2022.

10.3. POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

10.3.1 POIDS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

En application d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir, les évaluations à la juste valeur doivent être classées selon une hiérarchie fondée sur les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'instrument qui comporte les niveaux suivants :

- **Niveau 1** : utilisation de cours de marchés actifs pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) ;
- **Niveau 2** : utilisation de cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables ou de techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables ;
- **Niveau 3** : utilisation de techniques de valorisation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables.

(En millions de dirhams)	Au 31 décembre 2022					Au 31 décembre 2021				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec des paramètres non observables
Trésorerie & équivalents de trésorerie	18 556	18 556	18 556			8 001	8 001	8 001		
Actifs financiers de trésorerie	509	509		509		2 538	2 538		2 538	
Actifs financiers disponibles à la vente	457	457			457	147	147			147
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	17	17			17	22	22			22
Total Actifs financiers	19 540	19 540	18 556	509	474	10 709	10 709	8 001	2 538	170
Emprunts et dettes financières courants	10 136	10 136		10 136		4 662	4 662		4 662	
Emprunts et dettes financières non courants	59 875	54 684	30 462	24 222		50 954	49 401	29 796	19 605	
Total Passifs financiers	70 011	64 819	30 462	34 358		55 616	54 063	29 796	24 267	

10.3.2 GESTION DES RISQUES

10.3.2.1 CERTAINES DISPOSITIONS ET TERMES CONTRACTUELS DE LA DETTE

Les contrats de financement du Groupe contiennent des termes standards du marché y compris l'engagement de disposer au moins d'une notation « Investment Grade ». Cet engagement est à respecter pour 6 institutions : KfW, Banque européenne d'investissement, Agence française de développement, la Banque islamique de développement, Banque africaine de développement.

10.3.2.2 RÉSERVES DE TRÉSORERIE

Pour faire face à ses engagements, le groupe OCP dispose également de réserves potentielles de trésorerie sous forme de lignes de découverts et de crédits documentaires, assortis de cautions accordées aux entités du Groupe. Ces réserves représentent un montant global de 5,3 milliards de dirhams, activable sans autorisation préalable en cas de position Short sur le cash.

Par ailleurs, le mécanisme de cash pooling bancaire multi entités mis en œuvre depuis 2015 permet notamment une souplesse de gestion opérationnelle du cash et la réalisation de prêts –emprunts consentis entre entités centralisées/centralisatrice. Ce mécanisme est basé sur le mode Zero Balancing Account indirect qui consiste en une remise à zéro quotidienne des soldes et permet de visualiser sur un seul compte la situation globale de trésorerie des entités qui sont intégrées dans le cash pooling.

Enfin, le Groupe a également la possibilité d'activer auprès des banques marocaines partenaires, le mécanisme d'escompte sans recours des créances commerciales détenues par OCP sur certains de ses clients.

10.3.2.3 ENGAGEMENTS REÇUS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts non utilisés	10 739	10 631
Autres engagements reçus sur contrats et marchés	9 846	7 999
Total des engagements reçus	20 585	18 630

Les autres engagements reçus sur contrats et marchés concernent les engagements reçus des fournisseurs relatifs aux avances versées dans le cadre des programmes industriels entrepris par le Groupe.

A fin décembre 2022, les EHB reçus ont augmenté de 1,8 milliard de dirhams par rapport à fin 2021, principalement suite à la hausse des cautions reçues par OCP SA et UM6P, compensé partiellement par la baisse des encours couverts par les instruments trade notamment les lettres de crédit irrévocables des Jfc's.

10.3.2.4 GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

La sécurité du capital est un objectif majeur de la politique de placement du Groupe. Les excédents de trésorerie sont placés sur des supports à risque accepté et auprès de contreparties de qualité.

A ce titre, la Salle des marchés agit en conformité aux règles et procédures ci-après :

Pré-qualification des contreparties

Pré-qualifier les contreparties bancaires, émetteurs de dettes, sociétés de gestion et Organismes de Placement Collectif OPCVM auprès desquelles le Groupe OCP est exposé directement ou indirectement.

La Salle des marchés est autorisée à traiter avec les contreparties bancaires dont la notation est supérieure à la notation requise minimale de trois crans en dessous de la notation S&P Fitch Ratings de la dette marocaine.

En ce qui concerne les émetteurs de dettes, la Salle des marchés est autorisée à traiter avec eux si les conditions ci-dessous sont satisfaites :

- Émission du Trésor Public : Bons du trésor de maturité résiduelle inférieure ou égale à deux ans. Des dérogations peuvent être octroyées par le Comité de Gestion pour toutes autres maturités au cas par cas.
- Émission de dettes privées autres que les contreparties bancaires : Toute souscription doit être validée par le Comité de Gestion au cas par cas.

Enfin, la pré-qualification des OPCVM passe par les deux étapes suivantes :

- Choix de la société de gestion : La société gestionnaire doit avoir une notation de gestion minimale M2 selon l'échelle de notation Fitch ;
- Choix de l'OPCVM : L'investissement porte essentiellement sur les OPCVM à faible sensibilité et assez liquide pour permettre au groupe de gérer sa liquidité dans de meilleures conditions.

Diversification des contreparties

Les contreparties auxquelles est exposé le groupe OCP sont diversifiées selon les règles prudentielles définies en interne.

Fixation des limites par type d'instruments portés auprès d'une contrepartie

L'encours d'investissement direct auprès d'une contrepartie bancaire est classifié par type d'instruments et est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de ladite contrepartie. Ces limites fixent :

- L'encours maximal autorisé auprès d'une contrepartie en pourcentage des fonds propres ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total du Groupe investi directement sur ce type d'instrument ;
- L'encours auprès d'une contrepartie par type d'instrument qui ne dépassera pas un pourcentage de l'encours total de la contrepartie sur ce type d'instruments.

Par ailleurs, l'encours auprès d'un OPCVM est plafonné via des limites déterminées en fonction de la qualité de signature de la société de gestion et du dit OPCVM. Ces limites fixent l'encours maximal autorisé auprès d'un OPCVM en pourcentage de l'actif net et l'encours maximal autorisé auprès de la société de gestion.

Toute dérogation par rapport aux règles ci-dessous doit faire l'objet de validation par le Comité de Gestion.

10.3.2.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le portefeuille de placement doit demeurer suffisamment liquide pour répondre aux besoins de financement générés par l'exploitation et l'investissement du Groupe. A ce titre, il doit être composé d'instruments liquides, flexibles et disponibles.

La répartition des actifs investis entre les portefeuilles de placement est fonction des prévisions des flux de trésorerie et est comme suit :

- Instruments à horizon de placement très court-terme et de nature liquides, permettant de répondre aux besoins quotidiens d'exploitation ;
- Instruments à horizon de placement court terme, conformes aux paramètres de gestion du risque de contrepartie, permettant de générer un taux de rendement en ligne avec les objectifs de rendement de la politique de placement.

Note 11 – Impôt sur le résultat

11.1. TRAITEMENT COMPTABLE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres. Les taux d'imposition utilisés sont les taux votés ou quasiment votés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés selon l'approche bilancielle. Le Groupe applique la méthode du report variable. Le groupe OCP comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan à l'exception de l'écart d'acquisition.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles, nets des passifs d'impôts différés imputables, et les reports fiscaux déficitaires ne sont comptabilisés que s'il est probable qu'un profit futur, déterminé avec suffisamment de précision, soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité a :

- Un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ;
- L'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont présentés en net lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles.

A partir de 1^{er} janvier 2019, l'interprétation IFRIC 23, Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat, est venue compléter les dispositions d'IAS 12, Impôts sur le résultat, en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat.

Les travaux menés par le Groupe ont identifié des impacts de première application qui ont été comptabilisés en capitaux propres.

11.2. ANALYSE DE LA CHARGE FISCALE

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
Charge/produit impôt exigible	(5 937)	(3 076)
Charge/produit impôt différé	(185)	(1 088)
Total de la charge	(6 122)	(4 164)

La charge d'impôt exigible est en hausse de 2,86 milliards de dirhams par rapport à l'exercice 2021 suite à l'augmentation du résultat du Groupe.

La variation de l'imposition différée s'explique notamment par la réalisation, par les JFCs, de résultats bénéficiaires permettant ainsi de reprendre une partie du stock d'impôt différé actif.

11.3. RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT TOTALE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

L'évolution des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022	Exercice 2021
+Résultat net - Part du groupe	28 184	16 326
+Résultat net - Part des minoritaires	49	10
-Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(1 887)	(1 185)
+/-Impôt de la période	6 122	4 164
Résultat comptable consolidé avant impôt	32 468	19 315
+/- Différences permanentes	1 096	1 444
= Résultat fiscal consolidé	33 564	20 758
Taux d'imposition théorique	35,00 %	22,09 %
=Impôt théorique	(11 747)	(4 585)
Différence de taux d'impôt par rapport à au taux projeté de la mère (35 %)	3 006	(355)
Report variable	(530)	(365)
Filiales non soumises à l'impôt	4 097	
Variation de périmètre	(882)	
Autres éléments	(67)	1 142
= charges d'impôts de l'exercice	(6 122)	(4 164)
dont		
<i>impôt exigible</i>	(5 937)	(3 076)
<i>impôt différé</i>	(185)	(1 088)

11.4. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2021	Mouvement de l'activité en résultat	Mouvement de l'activité hors résultat	31 décembre 2022
Impôts différés actifs bruts	156	(31)		125
Impôts différés actifs non appréhendés				
Impôts différés actifs nets	156	(31)		125
Impôts différés passifs	1 633	(216)	(826)	590

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Différences temporaires	2 279	1 920
Élimination des résultats internes	1 400	636
Immobilisations incorporelles	(674)	(226)
Immobilisations corporelles	20	20
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Autres éléments de l'actif	(152)	(115)
Provisions pour avantages du personnel	1 617	1 617
Autres provisions	664	664
Autres éléments du passif	10	0
Déficits fiscaux reportables	376	329
Compensation	(5 464)	(4 739)
Total des impôts différés actifs	125	156

<i>(En millions de Dirhams)</i>	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Différences temporaires	3	3
Élimination des résultats internes	(244)	(224)
Immobilisations incorporelles	218	159
Immobilisations corporelles	6 851	6 042
Actifs financiers disponibles à la vente	49	49
Stocks	399	399
Autres éléments de l'actif	(450)	(212)
Autres provisions	(781)	224
Déficits fiscaux reportables	(326)	(358)
Autres	335	290
Compensation	(5 464)	(4 739)
Total des impôts différés passifs	590	1 633

Note 12 – Capitaux propres, dividendes et résultat par action

12.1. CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 8 288 millions de dirhams. Il est composé de 82 875 000 actions de valeur nominale de 100 dirhams. 729 300 actions OCP sont détenues par sa filiale SADV.

<i>(En nombres d'action)</i>	<i>Actions ordinaires</i>
En circulation au 1^{er} janvier 2022	82 875 000
Emissions en numéraire sur l'exercice 2022	
En circulation au 31 décembre 2022	82 875 000
Valeur nominale	100 Dirhams

12.2. DIVIDENDES

Les dividendes versés au titre de l'exercice 2021 pour 8 091 milliards de dirhams correspondent à un dividende net par action de 98,50 dirhams.

	<i>31 décembre 2022</i>	<i>31 décembre 2021</i>
Montant du dividende (en millions de dirhams)	8 091	5 081
Montant du dividende par action (en dirhams)	98,50	61,85

12.3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des actions propres.

	<i>Exercice 2022</i>	<i>Exercice 2021</i>
Résultat net part du Groupe ajusté (en millions de dirhams)*	27 799	15 933
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	82 875 000	82 875 000
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	729 300	729 300
Nombre d'actions pour le calcul du résultat	82 145 700	82 145 700
Résultat net de base et dilué par action (en dirhams)	338,41	193,96

^(*) En application de la norme IAS 33.19 et 12, le résultat net part du Groupe ajusté prend en compte le coût du coupon attribuable aux porteurs de titres subordonnés émis par le groupe OCP (-385 millions de dirhams)..

Note 13 – Relations avec les actionnaires

L'État marocain détient une part majoritaire de 94,12 % dans l'OCP. Le Groupe BCP détient quant à lui 5,00 %, avec une participation directe ainsi que des participations à travers ses filiales Socinvest, Infra Maroc Capital et Prev Invest.SA.

Les actionnaires perçoivent des dividendes annuels conformément à la politique de distribution de dividendes du Groupe. Les dividendes à verser sont proposés par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires. Leur montant dépend de plusieurs paramètres, notamment les bénéfices réalisés, les liquidités disponibles, la structure financière de la société, ainsi que d'autres éléments pertinents selon le Conseil d'administration.

En 2022, l'État marocain a reçu des dividendes nets d'impôts de 7,68 milliards de dirhams au titre du bénéfice distribuable de l'exercice 2021. Comme toutes les sociétés résidentes au Maroc, l'OCP est soumis à la réglementation fiscale en vigueur, qui impose le paiement de droits, taxes et impôts à l'État marocain.

Le tableau suivant présente les transactions réalisées avec l'Etat ou avec des entreprises sous contrôle étatique pour les exercices 2021 et 2022 :

(En millions de dirhams)	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Intérêts des placements	52	15	33	17
Coût d'utilités	999		1 002	
Autres charges d'exploitation	202		267	
Intérêts d'emprunts	11	45	39	121
Déductions des charges sociales	623		630	
Charges de transport ONCF	749		1 037	
Abonnement ONCF/cotisations forfaitaires	400		400	
Achats d'immobilisations et de stocks	85		66	

(En millions de dirhams)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP	Etat et entreprises sous le contrôle de l'Etat	BCP
Dettes Commerciales	623		539	
Autres créances et dettes (crédeurs)	396		493	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 151	919	269	931
Placements	2 500		2 000	
Emprunts	486	3 039	623	1 520



Building a better
working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 111.150 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 28.233.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations », 8.2 « variations des immobilisations corporelles » et 8.3 « variation des immobilisations incorporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2022, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 129.547 et MMAD 4.533 (soit 59% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants ; • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2022 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques ; ▪ pour les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, nous avons examiné la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour corroborer les analyses effectuées par la Direction.

<p>Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables in fine pour respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes généraient à chaque arrêté la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p> <p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2018, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arrivent à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque arrêté comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La comptabilisation en OCI (<i>Other Comprehensive Income</i>), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité ; ▪ La comptabilisation de la part non efficace en résultat ; ▪ Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. ▪ examiner notamment : <ul style="list-style-type: none"> - l'éligibilité à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable aux vues des réalisations historiques et des budgets ; - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. ▪ analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture ; ▪ examiner les impacts comptables de cette couverture sur les comptes de l'exercice pour la part efficace et pour la part non efficace.
--	---

<p>Provision pour avantages au personnel (cf. note 5.3.1 « Présentation générale des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)</p> <p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.066 au 31 décembre 2022.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...</p> <p>Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; ▪ apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; ▪ examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; ▪ analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2024, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; ▪ examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ; ▪ examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.
--	---

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2023

Les Auditeurs Contractuels

ERNST & YOUNG



Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUDA- KORACHI
Associée

